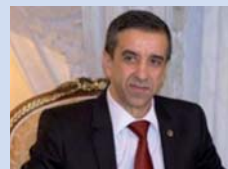


## Les entreprises disposées à devenir actionnaires de clubs

Page 4



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3492 - Jeudi 19 février 2015 - Prix : 10 DA

Dégringolade du dinar

## Le ministre des Finances réfute tout recours à une dévaluation

Page 5



Assassinat de quatre gendarmes par des terroristes

## Menace sécuritaire aux frontières algéro-tunisiennes

Page 3

### La CNLTD maintient son mot d'ordre

Par Mohamed Habili

On pouvait penser que du moment que le FFS reportait à une date ultérieure la tenue de la conférence sur le consensus national, prévue à l'origine pour le 24 février, la CNLTD allait à son tour décommander les rassemblements qu'elle se proposait d'organiser dans l'ensemble du pays. En fait, non seulement elle reste sur sa première intention, mais son prolongement à Paris vient de faire savoir qu'il sera de la partie, dans le but évident de donner à la journée de protestation une dimension internationale, dont cette espèce pour le moins étrange de front uni de l'opposition avait manqué jusque-là. Il faut se rappeler que cette date de 24 février n'a pas été choisie par hasard. Ni parce qu'elle est chargée symboliquement, en ce qu'elle correspond à une double commémoration de portée nationale. C'était le jour où le FFS ambitionnait de réunir pouvoir et opposition en vue de les amener à s'accorder sur rien moins qu'un nouvel pacte politique, qui comme tel était censé commander l'avenir du pays. Logiquement donc, sa décision d'ajourner la conférence sur le consensus national devait entraîner, en quelque sorte ipso facto, les rassemblements à l'appel de la CNLTD, ceux-ci ayant été à l'origine conçus comme une réponse à celle-là. On sait maintenant qu'il n'en est rien, et que les rassemblements dans les 48 wilayas du pays, comme on tient à chaque fois à le préciser, se tiendront comme prévu.

Suite en page 3

Un plan national destiné à alerter vient d'être activé

## L'Algérie face à la menace de la grippe porcine



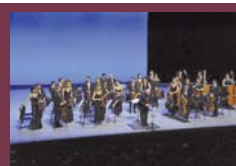
Abdelmalek Boudiaf avait affirmé devant les membres du Parlement que la grippe qui sévissait actuellement était une grippe saisonnière causée par les perturbations climatiques, précisant qu'il ne s'agissait ni de «grippe aviaire ni de grippe porcine». Mais l'annonce du décès, avant-hier, d'un homme de 49 ans, hospitalisé le 7 février dernier à Sétif pour une forte fièvre, des suites de ce qui s'est avéré être la grippe H1N1, change les données. Ce cas de grippe H1N1 a été confirmé après analyses par l'Institut Pasteur d'Alger. Parmi les 20 personnes décédées des suites de complications d'une forme sévère de la grippe saisonnière, 11 avaient contracté le virus H1N1.

Lire page 2

Littérature

### Décès du poète Malek Alloula

Page 24



Trois grands noms de la musique universelle revisités

### Spectacle de l'Alma Chamber Orchestra à Alger

Page 13

Un plan national destiné à alerter vient d'être activé

# L'Algérie face à la menace de la grippe porcine

■ Abdelmalek Boudiaf avait affirmé devant les membres du Parlement que la grippe qui sévissait actuellement était une grippe saisonnière causée par les perturbations climatiques, précisant qu'il ne s'agissait ni de «grippe aviaire ni de grippe porcine». Mais l'annonce du décès, avant-hier, d'un homme de 49 ans, hospitalisé le 7 février dernier à Sétif pour une forte fièvre, des suites de ce qui s'est avéré être la grippe H1N1, change les données. Ce cas de grippe H1N1 a été confirmé après analyses par l'Institut Pasteur d'Alger. Parmi les 20 personnes décédées des suites de complications d'une forme sévère de la grippe saisonnière, 11 avaient contracté le virus H1N1.

Par Meriem Benchaouia

Depuis le début d'année, les nombreux cas de décès suspects de plusieurs personnes atteintes de forte grippe, ne cessent d'augmenter provoquant ainsi une véritable panique chez les citoyens. Face à cette étrange grippe qui tue, le ministère de la Santé persistait à démentir qu'il s'agissait de grippe porcine et parlait de grippe saisonnière. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, avait affirmé devant les membres du Parlement que la grippe qui sévissait actuellement était une grippe saisonnière causée par les perturbations climatiques, précisant qu'il ne s'agissait ni de «grippe aviaire ni de grippe porcine». Mais l'annonce du décès, avant-hier, d'un homme de 49 ans, hospitalisé le 7 février courant au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Sétif pour une forte fièvre, des suites de ce qui s'est avéré être la grippe H1N1, change les données. Ce cas de grippe H1N1, confirmé après analyses par l'Institut Pasteur d'Alger, a conduit les services en charge du secteur de la santé publique à entreprendre des mesures de protection des personnels activant dans les structures de santé. Les cas de grippe provoquent désormais les appréhensions du personnel sanitaire en raison des risques

de contagion. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le Professeur Smail Mesbah, directeur général de la prévention au ministère de la Santé, a expliqué que ce cas avait été identifié dans le cadre de ce dispositif, ajoutant que «toute personne qui vient de cette région et qui a de la fièvre est systématiquement hospitalisée». «Nous travaillons aussi sur la base d'informations reçues par les points focaux du réseau de surveillance sanitaire internationale», a indiqué le responsable qui a encore souligné qu'outre les postes de contrôle sanitaires terrestres, maritimes et aéroportuaires, un dispositif de prévention et de sécurité est également mis en place au niveau de l'ensemble des structures de santé à l'échelle nationale. Dans ce sens, le même responsable a annoncé qu'un plan national destiné à prévenir et à alerter contre l'introduction de maladies à risque latent, à l'exemple de la fièvre d'Ebola, du coronavirus et de la grippe H1N1, vient d'être activé à partir de Ghardaïa. «Une fois la menace suspectée, le dispositif est réactivé ou mis en place sur la base de l'alerte», a-t-il affirmé.



Mesbah a encore rassuré que le ministère a mis en place 47 millions de masques dans l'ensemble des structures de santé, y compris les polycliniques de consultations, afin d'assurer l'isolement du malade et la protection du personnel et des patients. Par ailleurs, Mesbah a estimé que les «maladies transmissibles nouvelles», telles que l'Ebola, du coronavirus et de la corona virus, constituent «la principale menace à la sécurité sanitaire internationale» et que l'Algérie avait décidé, sur la base du potentiel existant, de mettre en place un dispositif qui

lui permet de se préparer à y faire face. «La principale priorité est portée et portera sur les postes de contrôle des frontières terrestres, ports et aéroports», a-t-il dit, annonçant que le ministère «vient de signer un programme de renforcement d'équipements de l'ordre de plus d'un milliard de DA» et que le personnel de contrôle de la sécurité des frontières (CSF) sera formé la semaine prochaine avec l'OMS. En outre, selon un bilan arrêté, hier, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, vingt personnes

sont mortes de grippe saisonnière sur les 180 cas graves enregistrés en 2015. Parmi les 20 personnes décédées des suites de complications d'une forme sévère de la grippe saisonnière, 11 avaient contracté le virus H1N1, a indiqué l'invité. Précisant que le ministère restait «vigilant» quant à la propagation de la grippe saisonnière, le directeur a affirmé que sur près de deux millions de personnes à risque, 90% étaient déjà vaccinées à la mi-janvier 2015.

M.B.

Pour renforcer l'irrigation agricole

## Eaux usées, une ressource à valoriser

Confronté à son climat aride et semi-aride, l'Algérie a opté, entre autres mesures, pour la valorisation des eaux usées domestiques afin de préserver ses ressources conventionnelles et répondre aux besoins du secteur agricole qui pompe 65% des volumes disponibles. Actuellement, près de 800 millions de m<sup>3</sup> d'eau épurée sont produits annuellement par les 165 stations d'épuration à l'échelle nationale, un volume qui devrait passer à 1 milliard de m<sup>3</sup> d'ici à cinq ans, indique à l'APS le directeur de l'assainissement et de la protection de l'environnement au ministère des Ressources en eau, AHCÈNE AÏT AMARA. «C'est un potentiel extraordinaire qu'il faut absolument valoriser étant donné que l'eau devient de plus en plus rare du fait des changements climatiques», souligne le même responsable. Mais faut-il aussi élargir l'utilisation des eaux usées épurées pour rentabiliser les investissements engagés dans ce créneau hydraulique sachant qu'une station de capacité moyenne (pour 150 000 habitants) coûte près de 4 milliards de DA. Pour rentabiliser cet investissement, un schéma directeur a été conçu par le secteur en 2007 avec des prévisions d'irriguer par les eaux recyclées une superficie de 100 000 ha à moyen terme contre 10 000 ha actuellement. De plus, le gouvernement compte porter la superficie des terres agricoles irriguées de 1 million d'ha actuellement à 2 millions d'ici cinq ans. «A partir de 2020, nous commencerons à avoir des superficies importantes irriguées à l'eau recyclée, et ce, à la faveur de la nouvelle donne du secteur d'introduire le mode de traitement tertiaire (traitements biologique et ultra-violet de l'eau) dans les Stations de traitement des eaux

usées (Step)», prévoit le directeur de l'hydraulique agricole au ministère des Ressources en Eau, OMAR BOUGUEROUA. «Le passage au traitement tertiaire va nous permettre d'aller plus loin en matière d'irrigation de façon à utiliser cette eau pour irriguer d'autres cultures comme les maraîchers», selon cet agronome. Toutes les Step fonctionnent avec le système de traitement secondaire (traitement biologique seulement), mais certaines, les plus importantes, vont passer au tertiaire comme celles de Baraki, de Réghaia et de Beni Messous (Alger) et d'El Karma à Oran.

### Une eau de qualité cédée gratuitement

Pour promouvoir cette eau auprès des agriculteurs, les deux secteurs chargés des ressources en eau et de l'agriculture comptent sensibiliser les utilisateurs en mettant en avant l'arsenal juridique et réglementaire existant. Bougueroua cite la loi relative à l'eau, qui représente le cadre général, et le décret exécutif portant sur les principes d'utilisation de ce nouveau produit, ainsi que des arrêtés ministériels. Il cite l'arrêté relatif à la fiche des normes comprenant les caractéristiques que doit avoir cette eau à la sortie des Step lesquelles disposent de laboratoires d'analyses, et le texte définissant les cultures à irriguer par type de traitement. Ainsi, le traitement secondaire est réservé uniquement à l'irrigation des arbres fruitiers et au fourrage. «Au niveau des services d'assainissement, nous fournissons cette eau dans les normes requises étant donné que toutes les stations disposent de laboratoires d'analyses dédiées

au contrôle de l'eau qui sort de ces stations. C'est une eau produite dans les normes conformément aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», rassure AÏT AMARA. C'est une eau conforme qui peut être utilisée dans l'irrigation agricole à l'instar de ce qui se fait ailleurs dans le monde, ajoute-t-il. «Il faut que les utilisateurs sachent qu'en plus de la préservation de l'environnement, l'utilisation de cette eau permet d'économiser l'eau conventionnelle tout en diminuant la pression sur la nappe phréatique», insiste Bougueroua. Il constate, d'ailleurs, l'intérêt particulier qu'accordent les agriculteurs à cette eau cédée gratuitement, en citant des exemples de périmètres irrigués à l'eau usée épurée dans les vignobles à Boumerdes et ceux de Henaya (Tlemcen) pour les oranges ainsi que l'équipement en cours d'un nouveau périmètre de 5 000 ha à Oran. La politique de valorisation des eaux usées incite à réaliser les futures stations d'épuration en déterminant, au préalable, des objectifs bien ciblés : la préservation de la ressource conventionnelle, la protection de la mer méditerranéenne et la réutilisation de cette eau à des fins économiques. Autre produit d'assainissement à valoriser, les boues récupérées des stations d'épuration : «C'est un produit d'une excellente qualité à utiliser comme fertilisant», promet AÏT AMARA. Les stations opérationnelles produisent l'équivalent de 250 000 tonnes de boue/an, l'objectif étant d'atteindre 400 000 tonnes avec l'entrée en production des nouvelles Step. Une étude de valorisation de ces boues, menée avec la Corée du Sud, a été d'ailleurs finalisée en vue de promouvoir ce produit.

Fatma Hamouche /APS

### Coopération Le ministre britannique des AE entame une visite en Algérie

LE MINISTRE britannique des Affaires étrangères et du Commonweath, Philip Hammond, a entamé mercredi une visite de deux jours en Algérie. Hammond a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Cette visite «répond à la volonté des deux pays d'approfondir le dialogue politique, de consolider et de promouvoir les relations politiques, économiques et de partenariat», avait indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué. A l'occasion de cette visite, les chefs de la diplomatie des deux pays procéderont également à «un échange de vues sur un large éventail de questions de l'actualité régionale et internationale», avait-on précisé.

R. N.

Assassinat de quatre gendarmes par des terroristes

# Menace sécuritaire aux frontières algéro-tunisiennes

■ La situation sécuritaire aux frontières algériennes est depuis plus de deux ans «inquiétante» mais avec la montée de l'activité terroriste de ce qui est autoproclamé «Etat islamique» ou «Daech/El», en Libye, l'alerte est au maximum.



Par Nacera Chennafi

L'organisation auto-proclamée Etat islamique (Daech/El), activant principalement en Irak et en Syrie, a diffusé dimanche une vidéo montrant le meurtre atroce de 21 hommes qu'il présente comme des otages égyptiens récemment kidnappés en Libye. L'Egypte a mené, lundi à l'aube, une attaque aérienne ciblée contre des positions de ce groupe terroriste.

Dans ce contexte, le ministère de l'Intérieur tunisien vient d'annoncer l'assassinat de quatre gendarmes à proximité des frontières algériennes.

«Le ministère de l'Intérieur annonce que le 18 février, à la suite d'une attaque terroriste à Boulaaba dans le gouvernement de Kasserine, quatre éléments de la Garde nationale sont tombés en martyrs», a indiqué le ministère

dans un communiqué.

Il est à savoir que Boulaaba est situé dans la région du Mont Chaambi, où des dizaines de militaires et policiers ont été tués ou blessés dans des embuscades et dans les explosions de mines disséminées dans cette zone. Celle-ci est située à une cinquantaine de kilomètres du territoire algérien.

Il est à rappeler que les unités militaires tunisiennes sont déployées le long des frontières terrestres et maritimes tuniso-libyennes pour prévenir d'éventuelles menaces contre l'intégrité territoriale du pays, a déclaré le lieutenant-colonel Belhassen Oueslati, porte-parole du ministère de la Défense.

Cité par l'Agence TAP, le lieutenant-colonel a indiqué que la situation en Libye est «suivie de près» par les autorités tunisiennes, ajoutant que des hélicoptères et avions militaires effec-

tuent des opérations de ratissage pour surveiller l'espace aérien et les frontières terrestres et maritimes.

Pour rappel, le nouveau président tunisien, Beji Caid Esebssi s'était rendu en Algérie pour sa première visite à l'étranger. L'enjeu sécuritaire était au centre des discussions entre les responsables des deux pays qui se trouvent dans une zone perturbée et instable avec l'aggravation de la situation en Libye sans oublier les hostilités au nord du Mali. Il faut dire que l'Algérie a déjà pris des mesures de sécurisation de ses frontières et ne cache pas que la situation est inquiétante.

Dans ce contexte, l'Algérie a déployé des moyens sécuritaires colossaux au niveau de ses frontières, notamment depuis les événements de Tiguertourine (In Amenas) et d'autre part, favorise toujours la solution politique

pour le règlement des conflits libyen et malien, car l'expérience de l'intervention militaire est la cause en partie de l'aggravation de la situation en Libye puisqu'elle ouvre la voie à la circulation des armes et la montée de l'activité terroriste.

L'Egypte qui a pris la décision de frapper les lieux de «Daech» pour «venger» ses ressortissants assassinés a multiplié ses appels pour l'intervention militaires contre cette organisation en Libye. Cependant, rien n'est encore joué. Dans ce cadre, le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a déclaré hier que l'unique solution à la crise libyenne est une solution politique, mettant en garde contre une éventuelle «fusion» entre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/El) et d'autres milices locales du pays. Par ailleurs, les gouvernements des principaux pays européens et des Etats-Unis ont souligné mardi dans une déclaration commune la nécessité d'une «solution politique» en Libye et appelé à la formation d'un gouvernement national qu'ils sont prêts à soutenir. La formation d'un gouvernement d'unité nationale, que ces grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Espagne) se disent prêts à soutenir, «constitue le meilleur espoir pour les Libyens», selon cette déclaration.

Il est à noter que les Libyens ont célébré mardi la quatrième année depuis «la révolution», qui a abouti à la chute du colonel Mammaâr Kadhafi.

N. C.

## APW de Béjaïa

### La majorité «déterminée à faire respecter le choix populaire»

La majorité des élus à l'APW de Béjaïa (24/43), constituée des groupes RCD, FSS et FLN répond au président de l'Assemblée après les correspondances des trois vice-présidents du 15 février 2015 dernier adressées aux présidents des commissions permanentes les invitant à leur communiquer un programme de sortie urgente. La majorité rappelle le dysfonctionnement et le blocage de l'APW depuis plusieurs semaines. Elle a réitéré ses exigences, condition sine qua non pour répondre à l'invitation. Celles-ci tournent autour de la convocation d'une session extraordinaire de l'APW conformément à l'article 15 du code de wilaya, la proposition de projet d'ordre du jour, le gel des indemnités des élus permanents et non permanents. Et plus précisément les élus des trois parties rappellent aussi au P/APW le fait d'avoir convoqué une session extraordinaire pour le mercredi 28 janvier 2015, pour débattre de la «conformité de l'Assemblée aux textes et règlements, et levé cette séance sans mettre en exécution l'article 27 de la loi relative à la wilaya, qui stipule que le président de séance assure la police des débats et peut, après en avoir donné avertissement, faire expulser toute personne, non membre de l'Assemblée, qui en trouble le bon déroulement». Les 24 élus de

la nouvelle majorité ont émis dans leurs courriers qui nous ont été transmis avant-hier une série de propositions, en vertu du décret exécutif n° 13/217, notamment son article 09, pour transcender la crise actuelle la désignation de trois nouveaux vice-présidents; (conformément à l'article 62 du code de wilaya et suite au retrait d'approbation aux trois ex-vice-présidents de la part de 24 élus sur 43); adoption des nouveaux bureaux des commissions permanentes; (conformément au PV dressé devant huissier de justice); création d'une commission d'enquête de l'APW par rapport à la gestion du chapitre 914; (conformément aux articles 34, 35 et 36 du code de wilaya), création d'une commission d'enquête de l'APW concernant l'absence d'un registre des délibérations, extraits de délibération non conformes à la loi, usage abusif et illégal de procurations, etc. Et il a été rappelé aussi le «retrait d'approbation» par la majorité absolue (24 élus sur 43) aux trois vice-présidents de l'APW, citant la correspondance du 08 décembre 2014. Et se référant aux réunions tenues par les membres des commissions permanentes pour l'élection de nouveaux présidents, en présence d'un huissier de justice, il est demandé à M. Bettache aussi, «conformément à la réglementation en vigueur, notam-

ment l'article n° 02 du décret exécutif n° 13/91 du 25 février 2013, portant condition de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées; de saisir le ministère chargé de l'Intérieur, afin de geler les indemnités des élus permanents et non permanents de l'Assemblée populaire de wilaya, y compris celle du président, jusqu'au déblocage de la situation, par souci d'honnêteté». Par ailleurs, «cette invitation n'est qu'un subterfuge de trop» qui vient «en réponse à notre demande de geler ces indemnités», écrivent les 24 élus qui estiment que M. Bettache est accusé de «tergiverser et persister dans sa fuite en avant». Et d'ajouter: «renforcée et déterminée, notre majorité exige qu'il soit mis fin à la violation de la loi et vous demandons de vous conformer aux règles démocratiques» estimant que «le refus de se conformer au choix de la majorité risque d'aggraver la situation plus qu'inquiétante que vit notre région et refuser le libre jeu démocratique est assumé par le FFS pour se maintenir, indigne et illégalement, aux commandes de notre Assemblée». «L'opinion publique est prise à témoin sur notre détermination à faire respecter le choix populaire et à défendre les intérêts de la population», souligne-t-on.

Hocine Cherfa

## LA QUESTION DU JOUR

### La CNLTD maintient son mot d'ordre

Suite de la page une

Force est donc de reconnaître que l'opposition rassemblée, encore que ce ne soit que sur le papier, n'avait pas tant pour objectif de perturber, de parasiter, à moins que ce ne soit de torpiller ce qui devait être le Grand-œuvre, la fête du FFS, mais bien de faire passer dans le peuple son propre message politique. Voilà qui est bel et bon, sauf que cela ne nous apprend rien sur un point tout de même essentiel: les mots d'ordre sur lesquels les Algériens sont censés se rassembler sur toutes les places de la République le jour j. C'est que les journaux les plus en pointe dans ce front-là sont fuyants à cet égard. Il est vrai qu'ils n'ont pas été invités à couvrir la réunion de l'ISCO (l'instance de suivi et de coordination de ce qui déjà est une coordination) au cours de laquelle la journée de protestation a été décidée. Il n'a même pas été jugé utile de leur en toucher un mot par le truchement d'un point de presse même expéditif. De sorte qu'ils ne savent pas eux-mêmes la finalité précise de ces rassemblements auxquels néanmoins ils apportent leur soutien le plus total. On peut être dès à présent certain que si le 24 février prochain il n'y a pas plus que trois chats dans les rues des 48 wilayas pour répondre présent, ils rapporteront qu'ils y ont vu pour leur part la foule des grands moments.

Seulement plus on s'approche du jour fatidique, moins il est question de ces mêmes revendications politiques sur lesquelles est née ce qui se donne pour l'union de l'opposition. Maintenant il ne s'agit de protester que contre... l'exploitation du gaz de schiste. Ce n'est pas que le sujet ne soit pas important, mais enfin ce n'était pas lui qui était au centre des débats un certain 10 juin à Mazafran. Chacun se souvient qu'il était alors question de tout autre chose. Et en premier lieu d'obtenir la destitution du président de la République en exercice et l'organisation d'une présidentielle anticipée. A ce compte-là, on ne saura même plus quoi dire le 24 février. Déjà que l'ISCO se désiste de sa prérogative de concevoir les slogans pour l'occasion, laissant l'initiative aux manifestants eux-mêmes. Chacun viendra avec ses propres revendications, qui par suite n'engageront que lui personnellement. Ce sera l'alberge espagnole à ciel ouvert, une belle cacophonie. La fin logique de cette farce qui n'a que assez duré et qui s'est appelée la CNLTD.

M. H.

Près de 2 000 affaires de crimes et délits traitées en janvier à Alger  
**La Sûreté de wilaya d'Alger dresse son bilan**

1 928 AFFAIRES ayant entraîné l'arrestation de 1 877 personnes pour divers délits ont été traitées au mois de janvier par les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA), indique mercredi un bilan de la Sûreté de wilaya. Selon la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya d'Alger, parmi les 1 877 personnes arrêtées et déferées devant les différentes juridictions, 721 l'ont été pour détention et usage de stupéfiants ou de psychotropes, 260 pour port d'armes prohibé et 896 pour divers autres délits.

Parmi les affaires traitées, 277 sont relatives aux atteintes aux biens, 631 aux atteintes aux personnes dont 3 affaires d'homicide, ajoute-t-on de même source. Les services de la police judiciaire de la SWA ont également traité, dans le cadre de la protection de la famille, 26 délits contre les familles et aux bonnes mœurs ainsi que 302 délits relatifs à la chose publique et 82 délits à caractère économique et financier.

Concernant le port d'armes prohibés, ces mêmes services ont traité 226 affaires impliquant 260 personnes dont 158 ont été placés sous mandat de dépôt. Quant aux 610 affaires en lien avec l'usage des stupéfiants, elles ont impliqué 721 personnes et se sont soldées par la saisie de 4,9 kg de résine de cannabis, 1 gramme de crack, 7,6 grammes de cocaïne et 8 621 comprimés psychotropes. Les mêmes services ont aussi mené en matière de police générale 237 opérations de contrôle de professions réglementées ayant entraîné l'exécution de 25 arrêtés de fermeture.

Par ailleurs, 3 841 infractions au code de la route ont été enregistrées durant la même période ayant été sanctionnées par le retrait immédiat de 3 829 de permis de conduire, alors que six morts et 84 blessés ont été enregistrés.

En matière de sécurité publique, les services de la police judiciaire de la SWA, ont mené 1 121 opérations de maintien de l'ordre et 138 interventions diverses, alors que les services de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement ont mené de leur côté 18 actions.

Enfin, 57 498 appels ont été reçus par le numéro vert 15-48 en janvier 2015.

Y. G.

FCE et professionnalisme

## Les entreprises disposées à devenir actionnaires de clubs

■ Cette action, si elle venait à se concrétiser, permettrait de «sauver» le professionnalisme en Algérie, qui après cinq années d'existence, tarde à voir le bout du tunnel, estiment les observateurs. En effet, la quasi totalité des clubs ne parviennent à mener leur mission, que grâce aux aides attribuées par les pouvoirs publics. Chose qui est en contradiction avec les principes du professionnalisme, sachant que ces mêmes clubs ont un statut de sociétés commerciales.

Par Ghani T.

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad a donné une lueur d'espoir aux clubs professionnels en Algérie, dont la majorité sont au bord de la faillite, en affirmant que les opérateurs économiques privés sont disposés à devenir actionnaires dans ces clubs.

Cette affirmation a été faite lors d'une rencontre, mardi, avec le ministre des Sports Mohamed Tahmi, au cours de laquelle Haddad a proposé l'élaboration d'une liste d'entreprises intéressées par la participation dans le capital de ces clubs.

Une action, si elle venait à se concrétiser, permettrait de «sauver» le professionnalisme en Algérie, qui après cinq années d'existence, tarde à voir le bout du tunnel, estiment les observateurs.

En effet, la quasi totalité des clubs ne parviennent à mener leur mission, que grâce aux aides attribuées par les pouvoirs publics. Chose qui est en contradiction avec les principes du professionnalisme, sachant que ces mêmes clubs ont un statut de sociétés commerciales.

Cependant, en se rendant compte qu'ils étaient incapables de faire face aux exigences de ce statut, les présidents des clubs professionnels, dont la plupart étaient en poste durant l'ère de l'amateurisme, sont montés au



PH/DK

créneau pour réclamer un «statut particulier» à leurs entreprises naissantes.

Cette doléance, datant de la saison dernière, vient d'être réitérée il y a quelques jours à l'occasion de la tenue à Alger d'une journée sur le football professionnel, sous l'égide du ministère des Sports.

C'est aussi pour avoir gain de cause dans ce registre que les présidents des clubs s'approprient à relancer leur forum. Une réunion est prévue dans ce sens dimanche prochain au siège du MC Alger, après que la première tentative de lundi dernier, a été

vouée à l'échec, faute de quorum.

L'annonce par Haddad – qui n'est autre que le propriétaire de l'USM Alger, l'un des rares clubs à avoir réussi son passage vers le professionnalisme – des bonnes intentions des membres de la (FCE) de participer dans le capital des clubs devrait faire le bonheur des clubs.

Mais encore, faudra-t-il que les entraves auxquelles ont déjà été confrontés certains investisseurs ayant émis le vœu de participer dans le capital des formations de l'élite soient levées, préviennent les observateurs.

Le ministre des Sports avait expliqué, au cours de son entrevue avec le président de la FCE, que «le rôle de l'Etat est d'organiser l'activité sportive et les clubs, et que c'est à la société civile (les entreprises privées) de gérer ces entités».

Une précision de taille qui devrait inciter ces entreprises à enfin s'impliquer dans le processus de professionnalisation du sport roi en Algérie, mais en leur assurant, bien sûr, le climat idéal, indispensable pour la réussite de tout projet d'investissement.

G. T./APS

Transport aérien

## Air Malta lance un nouveau vol vers Oran

La compagnie aérienne Air Malta a annoncé, hier, qu'un nouveau vol vers Oran en plus de celui assurant déjà depuis une année la destination Alger-Malte. Le coût d'un billet aller-retour est de l'ordre de 31 000 DA.

La compagnie maltaise qui assure depuis 2013 deux liaisons hebdomadaires entre sa base à l'aéroport Luqa (près de La Valette) et l'aéroport international d'Alger chaque jeudi, en plus d'un vol supplémentaire le lundi en période de pointe et lesquels seront maintenus à compter de mars 2015, renforce ses vols vers l'Algérie avec un nouveau vol qui liera désormais la capitale de l'Ouest, Oran. C'est ce qui est a été déclaré hier à l'hôtel Sofittel d'Alger à l'issue d'une conférence de presse consacrée aux nouvelles fréquences de vols entre l'Algérie et Malte. Air Malta planifie, en effet, d'ouvrir une nouvelle route vers Oran, la deuxième plus grande ville d'Algérie. Ce trajet, d'une fréquence bihebdomadaire, est censé opérer le lundi et le jeudi du 20 au 31 août. Joseph Galea, directeur commercial adjoint dira à ce propos que «c'est une bonne nouvelle de plus pour Malte et pour l'Algérie. Nous avons commencé à voler vers Alger depuis 2013 et à la suite de la réponse



PH/E. Soraya/J.A.

positive reçue, nous avons maintenant hâte de commencer nos opérations avec Oran. Cette ville est un port important et est le centre commercial, industriel et éducatif de l'Ouest algérien». Cette nouvelle fréquence vient supporter les deux vols hebdomadaires vers Alger, qui passeront à trois vols hebdomadaires pendant la saison estivale juste

après le ramadhan. Les vols d'Air Malta vers Alger et Oran offriront une connectivité indispensable entre les deux pays. Ces nouveaux services devraient également continuer à faciliter et à améliorer les possibilités commerciales entre les deux pays.

Yasmine Ayadi

Dégringolade du dinar

# Le ministre des Finances réfute tout recours à une dévaluation

■ «Il n'y a pas eu de dévaluation du dinar. Posez la question au gouverneur de la Banque d'Algérie», a répondu le ministre à une question d'un journaliste sur une éventuelle dévaluation du dinar qui aurait été à l'origine de la hausse des prix des produits alimentaires depuis quelques jours...

Par Lamia K.

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a réfuté, hier, tout recours à une dévaluation du dinar, tout en soulignant, implicitement, que certains importateurs maintiennent leurs prix à la hausse malgré la baisse des cours mondiaux de certaines matières premières notamment alimentaires. «Il n'y a pas eu de dévaluation du

dinar. Posez la question au gouverneur de la Banque d'Algérie», a répondu le ministre à une question d'un journaliste sur une éventuelle dévaluation du dinar qui aurait été à l'origine de la hausse des prix des produits alimentaires depuis quelques jours. «Je peux vous poser la question inversement: Pourquoi les cours (des matières premières) qui ont baissé sur les marchés internationaux n'ont pas été réper-

cutés sur le marché intérieur?», s'est interrogé le ministre qui s'exprimait en marge de la 9<sup>e</sup> rencontre de l'Union des régulateurs boursiers arabes (UASA) qui se tient à Alger. A rappeler que la Banque d'Algérie avait déjà affirmé n'avoir jamais dévalué le dinar, mais qu'elle procède, quand c'est nécessaire, à un ajustement du taux de change nominal de façon à ce que le taux de change réel soit à son niveau d'équilibre qui est déterminé par les fondamentaux de l'économie que sont le prix du pétrole, le différentiel de la productivité avec les partenaires et le niveau de la dépense publique. La Banque centrale avait aussi précisé que la dévaluation d'une monnaie s'exerce dans le cas des taux de change fixe, alors que le taux de change du dinar est fixé, plutôt, selon un flottement dirigé. L.K.



Mohamed Djellab, ministre des Finances

Le Brent termine à 61,84 dollars le baril

## Bouchouareb annonce des mesures de soutien à la base industrielle

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb a annoncé, depuis Sidi Bel-Abbès, une série de mesures que son secteur s'attelle à concrétiser pour soutenir la base industrielle destinée à l'exploitation agricole. «L'Etat est déterminé à mettre en place des mesures pour soutenir la base industrielle destinée à l'exploitation agricole, surtout en ce qui concerne le développement du taux d'intégration nationale en industrie dans ce domaine», a affirmé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à l'usine de fabrication de moissonneuses-batteuses activant dans le cadre d'un partenariat entre un groupe algérien et son homologue finlandais.

Bouchouareb a indiqué que l'usine des moissonneuses-batteuses, CMA Sampo de Sidi Bel-Abbès, qui bénéficie du soutien nécessaire pour la promotion de sa production sur le plan quantitatif et qualitatif, verra une augmentation du taux d'intégration nationale à hauteur de 63% en fin 2015. Ce taux devra dépasser à 80% après l'entrée en service du projet de l'usine de Constantine destiné à la réalisation de moteurs, a-t-il ajouté. Le ministre a également annoncé le lancement prochain du projet de réalisation d'une usine de différentes machines agricoles dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur européen spécialisé dans ce domaine. Il s'est engagé à renforcer les capacités et potenti-

tés de cette base industrielle en encourageant ces entreprises sur le plan de la formation, de la recherche et du développement technologique. L'entreprise industrielle de fabrication de moissonneuses-batteuses a réalisé, depuis 2014, une production maximale de 1 000 moissonneuses par an. Ce matériel est destiné à rénover le parc du machinisme agricole au profit des agriculteurs au titre d'une opération où l'Etat garantit une part de soutien et de financement. Bouchouareb a, par ailleurs, inspecté une usine relevant du secteur privé spécialisée dans la fabrication de tracteurs et de matériels d'irrigation avant de visiter des entreprises industrielles relevant des secteurs public et privé. Samir.D.

Dette grecque

## Pour Berlin, une extension de l'aide reste «indissociable» des réformes

Toute extension de l'aide internationale à la Grèce au-delà du 28 février est «indissociable» de la réalisation par Athènes des réformes prévues par ce programme d'aide en cours, a martelé hier, le porte-parole du ministère allemand des Finances. «Il n'est pas acceptable et il ne sera pas accepté qu'on se lance dans une extension sans mise en œuvre des réformes convenues, les deux choses sont indissociables», a déclaré Martin Jäger, le porte-parole de Wolfgang Schäuble.

Les pays de la zone euro ont fixé lundi cinq conditions à une poursuite de leur soutien financier à Athènes et «il n'est pas question de revenir» sur celles-ci, a-t-il dit. Les pays de la zone euro ont fixé lundi lors de la dernière réunion de leurs ministres des Finances cinq conditions à une poursuite de leur soutien financier à Athènes et «il n'est pas question de revenir» sur celles-ci, a-t-il dit. Parmi elles figurent la promesse de ne pas détricoter les réformes déjà engagées, de ne pas en engager de nouvelles qui pèse-

raient sur les finances publiques grecques, ou un engagement d'Athènes à rembourser tous ses créanciers. Le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis, a indiqué mardi soir que son pays prévoyait de demander une extension de plusieurs mois de l'aide, qui expire en fin de semaine prochaine, tout en refusant de se plier aux conditions qui l'accompagnent. Cette demande de prolongation n'avait pas encore été officiellement déposée mercredi à la mi-journée, selon Martin Jäger. Elle doit être adres-

sée au président de l'Eurogroupe, le ministre néerlandais des Finances Jeroen Dijsselbloem, puis examinée par les trois institutions qui supervisent le programme (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) et qui doivent notamment vérifier que les cinq conditions sont bien respectées. La demande doit ensuite être validée par les pays de la zone euro. Pour certains comme l'Allemagne l'aval du Parlement sera nécessaire. N.B./agence

## Espagne Le niveau des créances douteuses des banques toujours élevé en 2014

LE NIVEAU des crédits toxiques des banques espagnoles a enregistré une baisse en 2014 mais reste élevé, à 12,51%, les conséquences de la bulle immobilière et des crédits bancaires impayés pesant toujours sur l'économie, selon des chiffres officiels publiés mercredi. Le montant total des créances douteuses, signe de la fragilité de certaines banques en Espagne, a atteint 172,603 milliards d'euros, selon les chiffres de la banque centrale espagnole. Ces créances sont surtout présentes dans l'immobilier et correspondent aux crédits de promoteurs et de particuliers risquant de ne pas être remboursés. Le taux des créances douteuses était reparti à la hausse en juillet et en août, mais n'a cessé de reculer depuis. Il reste à un niveau élevé par rapport aux banques d'autres pays de la zone euro mais s'éloigne de son record historique de 13,6%, atteint en décembre 2013, après six années de crise. Les établissements bancaires espagnols ont été fortement fragilisés par l'éclatement de la bulle immobilière en 2008. L'Union européenne avait dû voler au secours du secteur bancaire espagnol à l'été 2012, en lui accordant un plan d'aide de plus de 40 milliards d'euros dont il est sorti début 2014. R. E.

Banque d'Angleterre

## Le statu quo monétaire voté à l'unanimité en février

Le maintien du taux directeur de la Banque d'Angleterre (BoE) a été voté à l'unanimité début février par les neuf membres du Comité de politique monétaire de la BoE, selon les minutes des discussions publiées hier. Pour le deuxième mois consécutif, la réunion mensuelle du Comité de politique monétaire (CPM) a débouché sur une unanimité. Lors de la dernière réunion, les 4 et 5 février, la banque centrale britannique a ainsi maintenu son taux d'intérêt à 0,50%, niveau exceptionnellement bas auquel il est figé depuis mars 2009, et laissé inchangé le montant total du programme de rachats d'actifs de la BoE, dit d'«assouplissement quanti-

ratif», à 375 milliards de livres (506 milliards d'euros). Ce programme, qui avait été lancé en mars 2009 pour stimuler une économie alors en récession, a atteint son plafond depuis novembre 2012. Son maintien à ce niveau fait l'unanimité depuis juillet 2013. Les membres du Comité se sont accordés à dire qu'il était «approprié de laisser la politique monétaire inchangée lors de cette réunion» dans un contexte de ralentissement de l'inflation et afin de fournir des conditions monétaires permettant un retour de la hausse des prix au niveau cible de 2% «dans les deux ans» à venir. L'inflation a en effet de nouveau ralenti au mois de janvier, pour atteindre un

plus bas historique à 0,3% sur un an du fait principalement de la chute des cours du pétrole. L'inflation est ainsi au plus bas depuis le début des statistiques de l'ONS en 1989. Comme la Banque centrale l'a indiqué la semaine dernière dans son rapport trimestriel sur les perspectives de l'inflation et de la croissance au Royaume-Uni, le CPM s'attend à ce que le ralentissement de l'inflation se poursuive «probablement autour de zéro au printemps» et qu'elle «reste à ce niveau pendant plusieurs mois». D'ailleurs, la BoE estime que les prix pourraient s'afficher en baisse «à un moment au cours du premier semestre de cette année». F. L.

## Insertion professionnelle

## Encourager les jeunes à aller vers la formation

■ Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a mis l'accent, à Hassi-Messaoud (Ouargla), sur la nécessité d'encourager les jeunes à aller vers la formation, notamment dans les centres de formation du secteur des hydrocarbures, pour faciliter leur insertion professionnelle et résorber le chômage.

Par Samir.L

Si exprimant lors d'une rencontre avec les responsables d'entreprises publiques, dont Sonatrach et ses filiales, le ministre a insisté sur la nécessité de réunir les conditions favorables à la formation des jeunes, notamment par une formation technique à même de leur assurer un emploi dans leur profil, et former une main-d'œuvre qualifiée locale. Visitant l'école d'application de l'entreprise nationale de forage (Enafor) où il s'est enquis des aspects de la formation qui y est dispensée, El-Ghazi a estimé que la voie vers l'embauche est toute tracée pour les jeunes qui suivent une formation, notamment dans le domaine des hydrocarbures, d'autant plus que l'ensemble des entreprises pétrolières s'engagent à offrir des emplois aux jeunes for-

més dans le domaine. S'agissant de l'instruction ministérielle stipulant de porter à 80 % du salaire de référence la quote-part salariale à verser aux personnels des organismes de sous-traitance, le ministre a souligné la nécessité de veiller rigoureusement à son application, en coordination avec l'inspection du travail. Appelé à ne guère tolérer d'infraction dans ce cadre, El-Ghazi a donné des instructions pour annuler tout contrat ne respectant pas cette instruction, et ce dans le souci de protéger les travailleurs opérant dans le cadre de la sous-traitance. Lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile qui ont sollicité une augmentation des opportunités de recrutement local, le ministre a exhorté les responsables d'entreprises publiques opérant dans la région à offrir des postes à la main-d'œuvre locale, en leur assurant une formation théo-



rique et pratique devant permettre sa qualification pour être en mesure d'opérer dans les différents domaines. Le ministre a poursuivi sa tournée de travail d'une journée par la visite, au chef-lieu de wilaya de Ouargla, du centre de formation en soudure-pipe relevant de Sonatrach, qui a enregistré déjà la sortie de deux promotions totalisant 69 stagiaires, selon sa fiche technique. Sur site, d'amples informations sur les activités du centre ont été fournies au

ministre qui s'est enquis auprès des stagiaires des conditions de leur formation. Toujours dans la commune de Ouargla, El-Ghazi a inauguré les sièges de l'inspection régionale du travail et de l'agence de l'emploi de la wilaya, dont il a visité les différentes structures. En ce qui concerne l'activité justement de l'agence de l'emploi, le ministre a annoncé l'envoi prochainement d'une commission du ministère pour s'enquérir du fonctionnement des agences de l'emploi dans la

wilaya et d'enquêter sur d'éventuels dépassements dont elles seraient tenues pour responsables. Au terme de sa visite de travail, le ministre a inspecté le projet de réalisation d'un centre d'imagerie médicale, sis au quartier du 24 Février, avant de présider, au siège de la wilaya, une cérémonie de remise de 60 titres de concession agricole sur un total de 363 titres prévus.

S.L./APS

## Croissant-Rouge algérien

## Appel à toutes les bonnes volontés à renforcer les rangs

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès a invité à Mila «toutes les bonnes volontés et les énergies convaincues des valeurs humaines et patriotiques» à renforcer les rangs du CRA. «Les défis que l'Algérie affronte au triple plan national, régional et international sont 'majeurs', c'est pourquoi chacun de nous doit se montrer à la hauteur des aspirations et de la volonté politique du pays», a souligné M<sup>me</sup> Benhabylès au cours d'une rencontre organisée au siège de la wilaya, en présence du wali, des cadres locaux du CRA et des animateurs du mouvement associatif. L'Algérie est «une référence» en matière d'actions humanitaires, a-t-elle encore souligné, rappelant, à ce propos, la récente opération de rapatriement des ressortissants nigériens en Algérie qui avaient bénéficié de «soins personnalisés» salués par plusieurs organisations humanitaires internationales et par le gouvernement du Niger. La présidente du CRA a par ailleurs déploré le fait que «des organisations humanitaires aient été, il n'y a pas si longtemps, utilisées pour exécuter des politiques (à) de division dans le monde arabo-musulman», dans une allusion à ce que l'on a désigné par le «Printemps arabe». La responsable du CRA a procédé, au cours de son déplacement à Mila, à la distribution de dons ali-

mentaires à deux familles démunies de la commune de Elayadi-Berbès, appelant à cette occasion, à «assurer la distribution de telles aides dans des conditions préservant la dignité des bénéficiaires».

Au village El-Arsa, dans la commune d'Oued Ndja, M<sup>me</sup> Benhabylès a remis une aide financière à la famille du défunt Hamza Leffif, mort dernièrement dans un accident de la circula-

tion dans le sud du pays alors qu'il participait, bénévolement au sein du CRA, à l'opération de rapatriement de ressortissants nigériens. La présidente du CRA a exprimé à la famille de ce

volontaire qui a laissé une veuve et un petit orphelin de 18 mois «tout le soutien» du CRA ainsi que celui du comité international de la Croix et du Croissant Rouges. Yanis T./APS

## Trafic de drogue à Tlemcen

## Saisie de 18,6 tonnes et arrestation de 75 trafiquants en 2014

Plus de 18,6 tonnes de kif traité ont été saisies et 75 narcotrafiquants arrêtés dans 70 opérations traitées en 2014 par les agents des Douanes, selon le bilan annuel présenté par la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Ces opérations ont été réalisées lors de barrages, de patrouilles et d'embuscades effectués par des brigades mobiles des douanes sur différentes routes nationales et pistes de la bande frontalière, selon la même source qui a signalé également la saisie de 300 000 comprimés psychotropes et de 191 grammes de cocaïne en 2014. Plus de 600 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande ont été récupérés durant la même période, soit une hausse de 110 quintaux par rapport à 2013, en plus de la saisie de plus de 300 000 litres de carburant (mazout et essence), soit une hausse de 115 000 litres. La hausse de la quantité de carburant saisie est justifiée par l'intensification du travail sur le terrain, le déploiement sur la bande frontalière de manière continue et les moyens mobilisés par la direction générale des Douanes, humains et matériels dont des véhicules tout terrain, a-t-on ajouté, indiquant que ces opérations ont été ponctuées par la saisie de 135 véhicules utilisés dans la contrebande de

carburant et de boudets. Les services des douanes de Tlemcen ont saisi, l'année dernière, au total 406 véhicules dont 39 camions utilisés pour le transport de marchandises de contrebande (drogue, produits alimentaires et boissons alcoolisées) dont 298 véhicules ont été détruits pour absence du numéro d'immatriculation ou falsification du numéro de châssis. Par ailleurs, les brigades des

douanes ont récupéré de grands lots de produits alimentaires de large consommation, surtout ceux subventionnés qui étaient acheminés par voie de la contrebande vers le Maroc. La valeur globale des produits saisis l'année dernière est estimée à 1,291 milliard DA et les amendes douanières à 12,18 milliards DA.

L. K.

Vols et trafic de véhicules à Alger  
Démantèlement de deux réseaux

DEUX réseaux de trafic de voitures composés de sept personnes ont été démantelés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Dergana (Alger), qui a pu récupérer 14 voitures volées pour la plupart à l'état neuf, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger. L'arrestation d'un individu au volant d'une Renault Clio 4 volée a permis d'arrêter ses deux autres complices, dont un faisait partie d'un réseau de trafic de véhicules, qui opérait dans le centre du pays, précise t-on. Le «mode operandi» du premier réseau consiste à maquiller la voiture volée en changeant les plaques d'immatriculation et les documents du véhicule. C'est lors du contrôle d'une Clio que l'expertise effectuée a démontré que cette voiture a été volée et ses documents falsifiés. Une des personnes de ce groupe constitué de trois individus, fait par ailleurs partie d'un autre réseau qui opérait au centre du pays, explique la même source, qui ajoute que ce second réseau maquille tout simplement les véhicules volés en changeant leur numéro de châssis et cartes grises avec les documents de véhicules accidentés, ou réformés. 14 véhicules neufs volés ont été récupérés, dont des Dacia Logan, des Peugeot 207 et Renault Clio. En tout, sept personnes ont été arrêtées à l'issue des investigations, et présentés au parquet. La procédure judiciaire est en cours, ajoute t-on de même source.

R. G.

## VIH Une souche très virulente découverte à Cuba

ALORS QU'À ce jour près de 30 souches du VIH auraient été identifiées, une nouvelle aurait été découverte par une équipe de chercheurs de l'Université catholique de Louvain (Belgique) et l'Institut de Médecine Tropicale Pedro-Kouri de La Havane, selon une étude publiée dans la revue scientifique *EBioMedicine*. Plus agressive que toutes celles existantes, la nouvelle souche provoquerait, chez les personnes infectées, une charge virale plus importante et accélérerait le développement du virus du sida. Pour preuve, certains des 95 patients, suivis par les experts de l'institut de La Havane, ont développé des signes de la maladie trois ans après avoir été infectés, contre six à 10 ans pour les autres souches du virus. Certains patients auraient même développé le sida avant de s'être rendu compte de leur séropositivité et avoir le temps d'entamer un traitement. Malgré le fait que l'échantillon des 95 malades ne soit pas représentatif d'un point de vue quantitatif, la communauté scientifique s'inquiète d'ores et déjà des résultats de cette étude. Elle craint notamment, rapporte le *Miami Herald*, que la nouvelle souche du virus soit plus difficile à diagnostiquer et devienne plus résistante aux thérapies.

D.H.

## Oran 5<sup>e</sup> rencontre du département de pharmacie en mars

LA 5<sup>e</sup> RENCONTRE du département de pharmacie d'Oran sera organisée le 4 mars à Oran sous le thème «Les études de pharmacie: quelles perspectives professionnelles pour les générations à venir», a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette rencontre, qui se tiendra à l'établissement hospitalier universitaire (EHU) 1<sup>er</sup> novembre 1954 à l'initiative du département de pharmacie de la faculté de l'Université d'Oran, sera animée par une pléiade de professeurs d'hôpitaux, d'universitaires et d'experts dans la fabrication du médicament, selon le président du comité scientifique du département précité. Les travaux s'articuleront autour de trois axes abordant les réformes des études de pharmacologie, la formation du pharmacien et le rôle des pharmaciens dans les CHU, a indiqué Yahia Delouai. Ils traiteront également lors de cette rencontre, qui prévoit la présence de représentants des facultés de médecine du pays, notamment de l'avenir de l'innovation en médicament, a-t-on ajouté.

S.B.

# — Ils appellent au développement de nouveaux vaccins anti-Ebola — Des scientifiques britanniques mettent en garde contre un excès d'optimisme

■ Une équipe de scientifiques internationaux a appelé au développement de nouveaux vaccins contre la fièvre hémorragique Ebola, mettant en garde contre un excès d'optimisme lié à un recul des cas d'infection.

Par Souhila K. / APS

«**M**algré la baisse des taux d'infection observée en Afrique de l'Ouest, le risque que l'épidémie actuelle d'Ebola ne puisse être entièrement maîtrisée demeure», explique dans un rapport de plus de 80 pages Jeremy Farrar, directeur du Wellcome Trust, la plus importante fondation médicale britannique, qui fait partie de cette équipe.

«Le développement accéléré de vaccins candidats (à l'agrément) est essentiel», a ajouté M. Farrar, selon qui il est possible de vaincre l'épidémie en cours cette année «si nous poursuivons les efforts remarquables» déployés jusqu'ici. «Nous ne devons pas nous montrer complaisants», a-t-il ajouté. M. Farrar co-préside le groupe «Team B», mis en place en novembre et rassemblant 26 experts internationaux afin de surveiller les efforts accomplis au niveau mondial pour développer des



Ph. &gt; D. R.

vaccins en urgence.

Selon leur rapport, «le modèle de fabrication de vaccins commerciaux n'est pas adapté à la nécessité de développer et déployer rapidement de nouveaux vaccins». S'ils admettent que la baisse du nombre de cas d'Ebola rend les essais cliniques «aléatoires», ils jugent

qu'ils doivent se poursuivre pour permettre le développement de futurs vaccins. Et mettent en garde: «la possibilité de voir l'EVD (la maladie à virus Ebola) devenir endémique (...) est réelle et très inquiétante». Début février, M. Farrar avait regretté l'arrêt des essais cliniques menés au Liberia d'un traite-

ment par voie orale, le brincidofovir, en raison du déclin de la maladie. La société américaine Chimerix, qui le fabrique, avait décidé de ne plus participer à ces essais.

En revanche, les essais des deux vaccins jugés les plus prometteurs ont démarré au même moment au Liberia. S.K. / APS

## Ménopause

### Un lien entre traitement hormonal et cancer de l'ovaire

Le traitement hormonal de la ménopause (THM) comporte un risque accru de cancer de l'ovaire, même lorsqu'il n'est prescrit que pendant quelques années. Tel est le résultat alarmant d'une étude récemment publiée dans la revue médicale britannique *The Lancet*. Alors que le lien avec le cancer du sein est connu depuis plus d'une dizaine d'années, des chercheurs britanniques ont passé en revue quelque 52 études épidémiologiques portant sur un total de 21 488 femmes américaines, européennes et australiennes ayant développé des cancers de l'ovaire. Ils ont montré que celles qui avaient reçu des THM avaient un risque globalement augmenté de 40% d'avoir un cancer de l'ovaire que les

femmes n'ayant jamais reçu de tels traitements. «Pour les femmes qui prennent un THM pendant 5 ans à partir de l'âge de 50 ans, cela signifie un cancer supplémentaire pour 1 000 utilisatrices et un décès par cancer de l'ovaire pour 1 700 utilisatrices», estime le P Richard Peto de l'Université d'Oxford, l'un des coauteurs de l'étude. Dans leur étude, les chercheurs britanniques relèvent, également, que l'accroissement du risque de cancer de l'ovaire est «significatif» pendant toute la durée du traitement. Il disparaît progressivement après son arrêt, mais subsiste d'autant plus longtemps que le traitement a été long. Autrement dit, s'il n'a pas excédé 5 ans, le surrisque disparaît complètement au bout de

quelques années, ce qui n'est pas le cas des traitements qui ont duré plus longtemps. En 2002, une vaste enquête américaine avait, d'ores et déjà, tiré la sonnette d'alarme en montrant que les THM entraînaient une augmentation du risque de cancer du sein et ne protégeaient pas du risque de crise cardiaque, contrairement à ce qui se disait à l'époque dans les milieux médicaux. A la suite de cette étude, les prescriptions s'étaient rapidement effondrées en Europe et en Amérique du Nord, tandis que plusieurs pays émettaient des recommandations visant à limiter les traitements de la ménopause dans le temps et à les amorcer le plus rapidement possible après l'arrêt des règles.

N.T./agence

## Tabac

### Une nouvelle molécule efficace pour arrêter de fumer

Une molécule appelée varénicline s'est avérée efficace pour aider des fumeurs à renoncer progressivement à la cigarette, selon une recherche internationale publiée mardi dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA). Financée par le laboratoire pharmaceutique américain Pfizer qui commercialise cette molécule dans ses médicaments «Champix» (aussi appelés Chantix aux Etats-Unis), la recherche clinique a été menée par des chercheurs indépendants de la Mayo Clinic, une institution à but non lucratif de Rochester dans le Minnesota (nord). Les 1 500 fumeurs ayant participé à

cette étude dans dix pays avaient indiqué ne pas être prêts à renoncer à la cigarette dans les 30 jours suivants, mais étaient davantage enclins à essayer d'arrêter de fumer plus progressivement, dans un délai de trois mois. Après six mois, les participants ayant pris le médicament contenant la varénicline, qui combat l'accoutumance à la nicotine en agissant sur certains récepteurs dans le cerveau, étaient au moins quatre fois plus nombreux à avoir cessé de fumer (32%) que ceux du groupe témoin traités avec un placebo (6,9%). Cependant, des effets secondaires sévères ont été constatés chez 3,7% des

membres du groupe traité avec la molécule, contre 2,2% chez ceux ayant pris un placebo. «Cette étude clinique est importante parce qu'elle ouvre la voie au traitement de quelque 14 millions de fumeurs qui ne sont pas disposés à arrêter de fumer brutalement mais cherchent dans un premier temps à réduire leur consommation dans le but de renoncer ensuite complètement au tabac», a expliqué le Dr Jon Ebbert, directeur adjoint de recherche du centre de dépendance à la nicotine de la Mayo Clinic, le principal co-auteur de cette étude. «C'est une approche efficace et sûre pour accroître le nombre de per-

sonnes qui arrêtent durablement de fumer», selon lui. Les recommandations des autorités sanitaires américaines encouragent les fumeurs à arrêter de fumer brutalement même si seulement 8% des fumeurs interrogés se disent prêts à renoncer à la cigarette en un mois, relèvent les auteurs de cette étude. Environ 18% de la population américaine fume aujourd'hui, contre 42% en 1964, mais malgré ces progrès 443 000 Américains meurent encore chaque année d'une maladie liée au tabagisme. Dans le monde, le tabac fait 5,7 millions de morts annuellement.

R.S.

Bordj Bou Arréridj

# Le port sec de Tixter opérationnel en avril

■ Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé à Bordj Bou Arréridj que le port sec, en chantier sur 60 hectares dans la commune de Tixter, sera opérationnel «courant avril».

Maya D./APS

Ce pôle logistique sera le premier de cinq équipements similaires projetés en Algérie et qui seront reliés à tous les ports du pays «dans l'optique de dynamiser l'économie nationale et de créer des emplois», a ajouté le ministre en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya. Relié aux ports maritimes de l'Est du pays (Béjaïa, Jijel, Skikda et Annaba), ce port sec sera une zone de stockage de containers et de marchandises et un pôle de distribution desservant sept wilayas voisines, a-t-on expliqué. Capable de recevoir annuellement 200 000 containers et 500 000 tonnes de marchandises diverses, cet équipement est appelé à générer 2 000 postes d'emploi, selon les responsables locaux concernés. Devant également être raccordé à l'autoroute Est-Ouest et à la voie ferrée, le port sec de Tixter sera le «premier pôle pilote à vocation commerciale et de distribution de marchandises à



l'échelle nationale», a-t-on encore souligné, ajoutant que sa jonction avec le chemin de fer devra également atténuer la pression sur le trafic routier. Le ministre a également inspecté le projet de la gare routière de type A, au chef-lieu de wilaya, une infrastructure réalisée à 40%, comptant parmi cinq gares programmées à travers



cette wilaya pour améliorer les prestations assurées aux voyageurs. Il a appelé, in situ, à ouvrir le secteur aux investissements privés, y compris pour la réalisation de gares routières, à condition de «respecter le cahier des charges». Les opérateurs publics du secteur des transports doivent opter pour une gestion «économiquement

efficace» pour alléger les charges supportées par l'Etat qui «ne continuera pas à soutenir des entreprises déficitaires», a estimé M.Ghoul. L'Etat «n'abandonnera pas le secteur public» qui procède actuellement au renforcement de ses flottes aérienne et maritime, a-t-il ajouté.

M. D./APS

Laghouat

## Des milliers de logements pour la commune de Tadjerouna

La commune de Tadjerouna dans la wilaya de Laghouat a bénéficié de 1 102 logements de différents types (sociaux locatifs et aides à l'habitat rural), a-t-on appris, hier, des responsables de cette collectivité. De ce quota, 490 aides destinées à l'habitat rural (programme de 2014) ont été réparties entre le chef-lieu de la commune avec 280 aides et 210 autres pour la localité de Lalmaya, avec un taux de réalisation de plus de 60%, a-t-on signalé. L'ensemble de ces habitations ont été raccordées aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, en attendant leur raccordement aux réseaux du gaz

et de l'électricité. Dans le cadre des lotissements créés dernièrement, le quota alloué à la commune est de 400 lots de terrain constructibles, dont 300 dans la commune de Tadjerouna et 100 pour la localité de Lalmaya, l'ensemble étant en cours des procédures administratives précédant l'annonce des listes des bénéficiaires, selon la même source. Un total de 190 habitations de type social locatif a été accordé à la commune, dont 80 unités ont été distribuées après leur raccordement aux différents réseaux, 60 autres sont en cours de réalisation avec un taux d'avancement des

travaux de 60%, et 50 autres unités en phase des études techniques. Le secteur de l'éducation dans la commune de Tadjerouna a bénéficié de 22 logements de fonction pour les travailleurs du secteur, afin d'améliorer leurs conditions sociales. La commune de Tadjerouna a connu, ces dernières années, un essor «palpable» en matière de développement, reflété, entre autres, par l'aménagement urbain et le rapprochement de l'administration du citoyen à travers la réalisation d'antennes pour les établissements publics.

Salim O.

Bouira

## Raccordement de près de 300 foyers au réseau de gaz naturel

Près de 300 foyers ont été raccordés, mardi, au réseau de gaz naturel dans la localité de Kalous relevant de la commune d'Aomar (20 km au nord-ouest de Bouira), a-t-on constaté. Inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet auquel une enveloppe financière de quelque 38 millions DA a été consacrée, concerne exactement 267 foyers de Kalous, une localité rurale dont les habitants ont longtemps souffert du froid glacial durant l'hiver, a expliqué Ouidad Benyoucef chargée de la communication à la société de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira de Bouira.

Le réseau de raccordement, réalisé dans le cadre de ce pro-

jet, s'étend sur 18 km, a-t-elle précisé, en marge de la cérémonie de raccordement, à laquelle a assisté un nombre important des citoyens de Kalous. Ceux-ci n'ont pas caché leur joie après le raccordement de leur village au réseau de gaz, un projet qui met ainsi fin à un calvaire qui a duré plusieurs années. Début février, cent trente foyers ont aussi été raccordés au réseau de gaz naturel à Akbou, dans la commune de Bechloul (Bouira).

Ce projet qui a été lancé en août 2014, constitue la seconde tranche d'un projet d'extension du réseau de gaz dans la daïra de Bechloul, a rappelé la même responsable, signalant qu'une enveloppe financière de près de

19 millions DA a été consacrée à cette opération. A Bouira, le raccordement au gaz naturel de l'ensemble des communes et localités de la wilaya est considéré comme «une des priorités» des autorités locales, sachant que le taux global de couverture en ce précieux combustible à travers la wilaya dépasse 68%.

Dans le souci d'augmenter ce taux de raccordement, les pouvoirs publics avaient lancé, en décembre dernier, un plan de raccordement au gaz naturel au profit des communes de Tikboucht, El Asnam et Bouira. Dans la commune d'El Asnam, le premier coup de pelleuse a été donné pour la réalisation d'une conduite de gaz de 21 km linéaires, devant, à terme, ali-

menter plus de 294 foyers en gaz naturel.

Ce projet, qui fait partie de la seconde tranche du plan quinquennal 2010-2014, coûtera quelque 100 millions DA pour une durée de réalisation estimée à 12 mois. A Tikboucht, relevant de la commune de Haïzer (Est), les autorités locales avaient lancé un projet similaire au profit de 590 foyers, dont le montant alloué à cette opération dépasse les 4 millions DA.

Les travaux devront s'achever dans un délai de 14 mois, selon les précisions données par les responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira.

F.M.

## Relizane Réception de cinq inspections du commerce en 2015

CINQ INSPECTIONS territoriales du commerce seront réceptionnées cette année dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès du directeur du commerce. Ces structures dont a bénéficié la wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014 permettront, selon Bouamama Smahi, de rapprocher ces structures des consommateurs et des opérateurs outre l'amélioration des conditions de travail des agents. Ces inspections territoriales se situent dans les daïras de Mazouna, Ammi Moussa, Oued Rhiou, Jdiouia et Yellel, a-t-on ajouté signalant que chacun de ces projets a été doté d'une enveloppe de 20 à 30 millions DA. Les travaux de ces projets connaissent un rythme satisfaisant, à l'instar de l'inspection de Mazouna dont le taux d'avancement a dépassé 80 pour cent, de Ammi Moussa (75 pc) et les trois restants des taux entre 30 et 45 pc. Quatre autres inspections territoriales seront réalisées dans les daïras de Relizane, Matmar, Zemmoura et Sidi M'hamed Benaouada. Les terrains pour abriter ces projets ont été choisis, a ajouté Bouamama Smahi. Par ailleurs, Relizane a bénéficié d'un projet de réalisation d'un laboratoire de wilaya de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude dont l'étude a été achevée dernièrement et les travaux seront lancés avant la fin de l'année en cours.

L.K.

## Depuis le début de l'année Prise en charge des personnes sans-abri à Saïda

PLUS DE 100 personnes sans-abri ont été prises en charge dans la wilaya de Saïda depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris du comité de wilaya chargé de cette opération. La brigade de nuit du comité, composée de représentants de la direction de l'action sociale (DAS), de la Protection civile, de la direction de la santé, de la commune, du Croissant-Rouge algérien (CRA) et de la Sûreté ont transféré ces personnes vers le centre d'hébergement de la commune d'Aïn Lahdjar, a-t-on indiqué. Tous les moyens humains nécessaires dont des psychologues, des éducateurs et des médecins ont été mobilisés pour prendre en charge ces cas de SDF en leur offrant notamment des repas chauds en pareille période de froid. Les services de la wilaya ont débloqué un montant de 500 000 DA et la DAS 183 000 DA pour l'achat de denrées alimentaires remises au CRA. Ce comité a pris en charge depuis la mi-novembre dernier et jusqu'à fin décembre, 600 personnes sans-abri, a-t-on rappelé.

R.R.





## Libye

# Des spécialistes appellent au rejet de l'intervention militaire

■ «Les pays qui appellent à une intervention militaire pour résoudre la crise en Libye ont adopté une approche erronée qui donnera des résultats néfastes dont la transformation de ce pays en un foyer de tension pour de longues années dès lors que la crise libyenne est nourrie par des conflits d'intérêts internes, régionaux et internationaux».

Par Salim K./APS

Des spécialistes ont souligné l'impératif de trouver une solution pacifique qui inclura toutes les parties libyennes et d'établir une coordination en matière de sécurité et de renseignements entre les pays de la région pour faire face à la menace terroriste précisant que toute intervention militaire en Libye, tel que proné par certains pays dont l'Egypte, ne fera que compliquer la situation sécuritaire et politique dans ce pays.

«Les pays qui appellent à une intervention militaire pour résoudre la crise en Libye ont adopté une approche erronée qui donnera des résultats néfastes dont la transformation de ce pays en un foyer de tension pour de longues années dès lors que la crise libyenne est nourrie par des conflits d'intérêts internes, régionaux et internationaux», a déclaré le D' Lazhar Marok, enseignant à l'université d'Alger 3.

Il a précisé à ce propos, que l'intervention militaire «si elle venait à se concrétiser, atténuerait, voire anéantirait, les chances du dialogue pour résoudre pacifi-

quement la crise, soulignant que celle-ci ne règlera ni le problème des milices ni celui de la prolifération des armes à travers tout le territoire libyen».

De son côté, le D' Mounes Mesbah, enseignant à la même université, a estimé que «tous les événements qui surviennent actuellement en Libye, préparent le terrain pour la concrétisation d'une alliance internationale comme c'est le cas en Irak et Syrie», rappelant que la situation en Libye était extrêmement complexe.

«Les forces régionales comme le Qatar, la Turquie et Israël ne font que la compliquer car chacun d'eux a un agenda pour la Libye», a-t-il encore dit. «Les grandes puissances dont les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, ont eux aussi leur propre agenda et il est même probable que la stabilité dans ce pays ne soit pas dans leur intérêt», a-t-il poursuivi.

D'autre part, les experts ont été unanimes à dire que l'«infiltration de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) dans le nord de l'Afrique mènera à une explosion de la situation



Ph. : DR

dans cette région si les pays voisins ne s'empressaient pas à établir une coordination en matière de sécurité et de renseignements pour venir à bout de cette organisation terroriste».

Le D' Mesbah a estimé à cet égard que la coordination sécuritaire s'impose entre les pays de la région. Mais, a-t-il soutenu, des pays ont la volonté d'agir dans ce sens mais d'autres ont des priorités différentes.

Pour lui, la solution consiste à fortifier l'Etat libyen afin d'y asseoir la sécurité. L'intérêt de l'Egypte et de l'Algérie est dans la stabilité de la Libye avec laquelle les deux pays partagent des frontières étendues qui peuvent influencer sur leur sécurité nationale, a-t-il encore considéré. L'Egypte a mené des frappes

aériennes contre des positions de l'organisation Daech en Libye en représailles à la décapitation de 21 ressortissants égyptiens revendiquée par cette organisation terroriste. Les présidents égyptien Abdel Fattah al-Sissi et français François Hollande ont appelé conjointement l'ONU à réunir son Conseil de sécurité pour décider de «nouvelles mesures».

## L'ONU appelle le peuple libyen à résister aux extrémistes

Le Haut-Commissaire de l'ONU pour les droits de l'Homme a condamné fermement la décapitation des ressortissants égyptiens enlevés en Libye et exhorté les Libyens à combattre les extrémistes. «Le

meurtre brutal de ces hommes et la tentative horrible de le justifier et le glorifier dans une vidéo, devrait être unanimement condamné, en particulier par le peuple libyen, qui devrait résister aux exigences des groupes takfiris», a déclaré Zeid Ra'ad Hussein dans un communiqué publié à Genève.

«Tuer des prisonniers ou des otages est interdit par le droit international et la loi islamique», a-t-il ajouté en qualifiant les décapitations de «crimes vils ciblant les gens sur la base de leur religion». M. Zeid a également demandé à l'Egypte d'éviter les pertes de civils, après le raid des forces aériennes égyptiennes sur des groupes islamites en Libye en représailles aux décapitations. S. K./APS

## Tunisie / Conseil ministériel :

# Ensemble de mesures pour améliorer la situation environnementale

Réuni, mardi après-midi, un Conseil ministériel a pris un ensemble de mesures pour améliorer la situation environnementale dans le pays. Selon un communiqué de la présidence du gouvernement tunisien, ces mesures prévoient la mise en œuvre, dans l'immédiat, du programme de propreté dans tous les gouvernorats du pays. Présidé par le Chef du gouvernement, Habib Essid, le Conseil ministériel a, à cet égard, mis l'accent sur la nécessité de se conformer aux différentes composantes de ce programme et d'en garantir la pérennité. D'après le ministre de l'Environnement, Néjib Derouiche, le Conseil ministériel a également décidé de confier aux gouverneurs le suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce programme, afin d'en assurer le bon déroulement et de permettre son évaluation et son actualisation en permanence. Le Conseil a, aussi, envisagé d'associer le secteur privé et la société civile



à ce programme et de favoriser l'adhésion des citoyens à ce projet.

Selon le même communiqué, le Conseil ministériel a décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour contrôler et réprimer les contrevenants et d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi relatif aux infractions sanitaires. Il s'agit, en outre, d'opter pour les nouvelles techniques de valorisation, afin d'améliorer le système de gestion des déchets. A cet égard, le Conseil a estimé indispensable d'adapter le cadre législatif et régle-

mentaire à cet effet. Il a également décidé d'aménager des décharges contrôlées destinées à la collecte des déchets des chantiers.

Cet ensemble de mesures visent, selon le ministre de l'Intérieur, Najem Gharsalli, à élaborer un plan national pour la mise en œuvre d'un programme national de propreté et à mettre en place une stratégie de communication, afin de mieux sensibiliser les citoyens, de les responsabiliser et de les associer à trouver des solutions à ce problème commun.

Mondji Tahri/ agence

## Expulsion de deux journalistes français du Maroc RSF dénonce une «censure odieuse»

Reporters sans Frontières (RSF) a dénoncé une «censure odieuse» après l'expulsion de deux journalistes français du Maroc arrêtés à Rabat alors qu'ils effectuaient une interview dans les locaux de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH). «L'objectif des autorités marocaines est clairement affiché : empêcher la réalisation du documentaire en question et saisir des informations sur leurs sources», a réagi Christophe Deloire, secrétaire général de RSF dans un communiqué publié lundi soir.

«Le Maroc ne peut exercer de censure sur des journalistes français qui avaient sollicité une autorisation de tournage sans obtenir de réponse. Nous demandons la restitution immédiate de leur matériel de tournage», a-t-il ajouté. Jean-Louis Perez et Pierre Chautard, deux journalistes de la société de production Premières Lignes qui réalisaient un documentaire pour France 3 sur l'économie au Maroc, ont été arrêtés dimanche soir à Rabat dans les locaux de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), où ils effectuaient une interview, précise RSF. «Des poli-

ciers sont arrivés dans les locaux de l'association, ils ont arrêté les deux journalistes et saisi leur matériel», a déclaré à l'AFP un responsable de l'AMDH, Youssef Rissouni. Lundi, «ils ont été mis dans un avion pour Paris. On leur a rendu leur passeport à la dernière minute. En revanche, les autorités marocaines ont gardé tout leur matériel : leurs caméras, leurs ordinateurs et leurs téléphones portables également», a déclaré Benoît Bringer, rédacteur en chef de «Premières Lignes». «Ce qui a été mis en avant, c'est l'absence d'autorisation», a souligné M. Bringer alors que «des demandes d'autorisation ont été faites bien en amont de leur voyage. Il n'y a pas eu de refus écrits mais oraux». Paul Moreira a expliqué à l'AFP que les journalistes avaient demandé depuis plusieurs semaines une autorisation à Rabat sans avoir de réponse, ce qui leur avait fait croire qu'ils pouvaient travailler dans la légalité. Le 23 janvier, les autorités marocaines étaient intervenues pour empêcher le tournage à Rabat d'une émission de la chaîne arabophone de France 24, évoquant l'absence d'autorisation. M. F.



## Afghanistan

# Forte hausse en 2014 du nombre de victimes civiles

■ Le conflit afghan a continué à faire de plus en plus de victimes civiles en 2014 selon l'ONU, avec une forte hausse de 22% notamment due à l'intensification des combats au sol alors que l'Otan se préparait à retirer ses troupes du pays.

Au total, la mission des Nations unies en Afghanistan (Unama) a relevé 10.548 victimes du conflit - tuées ou blessées - , une nouvelle année de hausse après 2013 (8 637) et 2012 (7 590). Parmi les victimes de 2014, 3 699 ont été tuées (+25% par rapport à 2013) et 6 849 blessées (+21%), selon les chiffres définitifs publiés hier par la mission onusienne. Il s'agit du nombre le plus élevé de victimes observé par l'ONU depuis qu'elle a commencé à recenser ces chiffres en Afghanistan en 2009, dénombrant au total, 17 774 civils tués et 29 971 blessés au cours de ces six années. Dans un rapport semestriel publié en juillet 2014, l'Unama avait déjà souligné une forte augmentation du nombre de victimes civiles, liée à l'intensification des combats au sol entre forces gouvernementales afghanes et rebelles. Selon l'ONU, les combats au sol sont d'ailleurs devenus en 2014 la première cause de morts ou blessures civiles (34%), passant devant les bombes artisanales (28%). Cette hausse du nombre de victimes liées aux combats est due selon elle à l'utilisation de plus en plus courante de mortiers, roquettes et grenades dans des zones habitées. L'année 2014 correspond au transfert de responsabilité en terme de sécurité, de l'Otan aux forces afghanes, désormais en charge de la contre-insur-

rection sur le terrain. Mais comme en 2013, l'ONU estime que près de trois quarts des civils tués ou blessés en 2014 ont été victimes des «forces antigouvernementales» (72%), soit essentiellement les insurgés talibans, loin devant les forces progouvernementales (14%). Par ailleurs, les femmes et enfants ont été en 2014 plus durement touchés que les années précédentes, avec une hausse de 40% des enfants victimes (714 tués et 1 760 blessés) et de 21% pour les femmes (298 tuées, 611 blessées). Le rapport souligne également les lourdes conséquences sociales et économiques des pertes civiles sur la société afghane, les hommes tués ou blessés laissant leurs épouses seules à la tête de leurs foyers, souvent sans revenus. «Pour les femmes et les enfants, la douleur de perdre un mari ou un père dans le conflit n'est que le début de leurs souffrances et difficultés», souligne Georgette Gagnon, la directrice des droits de l'homme de l'Unama, citée dans un communiqué. Les chiffres records de 2014, «attestent d'une incapacité» des belligérants «à remplir les engagements à protéger les civils de la violence», ajoute de son côté Nicholas Haysom, chef de l'Unama, dans le même communiqué. Les talibans, qui contestent le calcul de l'ONU leur attribuant la grande majorité des victimes du conflit, ont plusieurs fois affirmé



leur volonté de limiter les pertes civiles. Haysom a, à ce sujet, répondu que «les parties en conflit, en particulier les éléments antigouvernementaux, devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter les pertes civiles, en accord avec leurs obligations aux termes de la loi humanitaire internationale». Enfin, l'Unama émet des recommandations demandant notamment aux talibans de cesser d'utiliser les bombes artisanales. L'ONU demande également à ces derniers, comme au gouvernement afghan, de ne pas utiliser les mortiers et roquettes dans les zones

habitées. L'ONU demande aussi au gouvernement de faire des efforts et de dissoudre les milices armées progouvernementales, parfois auteurs d'exactions sur les populations. La «saison des combats» de l'été 2014 a été particulièrement intense en Afghanistan, à l'approche du retrait des troupes de combat de l'Otan de décembre dernier et à la faveur de l'instabilité politique liée à la longue élection présidentielle entachée de fraudes et de contestations. La prochaine, attendue au printemps et à l'été 2015, sera la première sans la présence des troupes de combat de

l'Otan et à ce titre un premier vrai test pour les forces afghanes. Les prémices de ces combats, qui pourraient s'avérer sanglants, étaient visibles dès cette semaine avec le lancement d'une opération préventive antitalibans par l'armée afghane dans les fiefs rebelles du Sud. En réaction, les talibans ont lancé plusieurs attaques, tuant au moins 26 policiers lundi et mardi. Dans l'espoir de stabiliser le pays, le président afghan Ashraf Ghani, a appelé les talibans à des négociations de paix. Ceux-ci refusent pour l'heure de dialoguer directement avec Kaboul.

## Nigeria

## Boko Haram menace les élections et multiplie ses attaques

Boko Haram a promis d'empêcher la tenue des prochaines élections au Nigeria, prévues en mars et avril, joignant la parole aux actes en multipliant les attaques meurtrières dans le nord-est du pays. Le chef du groupe islamiste armé, Abubakar Shekau, dans une vidéo diffusée sur Twitter mardi soir, a juré de faire échouer le processus électoral en cours, notamment l'élection présidentielle couplée à des législatives et des sénatoriales le 28 mars. «Ces élections n'auront pas lieu, même si nous sommes morts. (...) Allah ne vous le permettra jamais», a déclaré Abubakar Shekau en langue haoussa, parlée majoritairement dans le Nord. Shekau a également revendiqué l'attaque de Gombe (nord-est), capitale de l'État du même nom qui, selon des habitants, a été envahie pendant plusieurs heures le 14 février par plusieurs centaines d'islamistes sans rencontrer de réelle résistance militaire. Les assaillants y avaient distribué des tracts mettant en garde contre toute participation aux élections et promettant de cibler les bureaux de vote. Ces menaces précèdent de quelques heures une intervention très attendue hier au Nigeria du chef de la Commission électorale nationale indépendante (INEC), Attahiru Jega, devant le Parlement, pour s'expliquer sur le report des élections. Jega a annoncé le renvoi du vote le 7 février, à une semaine de la date initiale de la présidentielle. Il précisait alors avoir ainsi donné suite à une demande de l'Agence nationale de la sécurité (NSA), plus particulièrement de son chef Sambo Dasuki, conseiller du président Goodluck Jonathan. Motif invoqué par la NSA: les forces de défense ne sont pas en mesure de

sécuriser le vote en raison de leur mobilisation contre Boko Haram, qui sévit depuis six ans dans le vaste nord-est du pays et y contrôle des pans entiers de territoire. Le report des scrutins a été vivement critiqué dans le pays et à l'étranger, l'opposition nigérienne estimant qu'il était motivé en fait par un calcul électoraliste du camp de M. Jonathan, candidat à sa succession. Selon plusieurs analystes, M. Jonathan est en perte de vitesse face à l'ex-général Muhammadu Buhari, candidat au Congrès progressiste (APC), principale formation de l'opposition et le report lui permettrait d'inverser la tendance. Certains observateurs reconnaissent toutefois que l'ajournement du scrutin laisse à l'INEC plus de temps pour distribuer les cartes des 68,8 électeurs inscrits - sur une population globale de 173 millions d'habitants, un casse-tête logistique. Depuis dix jours, les autorités multiplient les assurances sur leur bonne foi, excluant l'éventualité d'un nouveau report, et se disent optimistes quant à une victoire militaire sur les islamistes, avec l'appui des armées des pays voisins. Le 9 février, Sambo Dasuki assurait que «tous les camps connus de Boko Haram» seraient «balayés» dans le délai de six semaines. Deux jours plus tard, le président Jonathan se voulait également optimiste disant avoir «très bon espoir que dans les semaines à venir, les opérations militaires s'accélérent» avant la tenue des élections fin mars. «Mais je ne dis pas que nous anéantirons Boko Haram» dans ce délai, avait-il nuancé. Hier, l'armée a affirmé avoir tué plus de 300 combattants de Boko Haram et en avoir capturé une poignée lors d'opérations qui lui ont permis de reprendre

lundi la ville-garnison de Monguno, dans l'État de Borno, tombée aux mains du groupe islamiste le 25 janvier, ce qui n'était confirmé par aucune source indépendante. Au Nigeria, plusieurs analystes et de nombreux habitants se montrent sceptiques sur les chances réelles d'un succès militaire en six semaines face à un groupe en expansion depuis six ans, bien implanté localement et disposant d'une importante puissance de feu. Depuis 2009, l'insurrection de Boko Haram et sa répression par les forces nigérianes a fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés au Nigeria. Et la multiplication des attaques islamistes, en dépit de la mobilisation régionale contre le groupe, accroît le scepticisme. Mardi, de nouveaux attentats-suicides ont frappé le nord-est du Nigeria, y faisant près de 40 morts et plusieurs dizaines de blessés. Yamarkumi, près de Biu (État de Borno), a recensé 36 morts, Potiskum, capitale économique de l'État de Yobe, a compté deux morts. Boko Haram a étendu ces derniers mois ses attaques à trois pays voisins du Nigeria: Cameroun, Niger et Tchad, qui le combattent à leurs frontières, voire sur le sol nigérian comme mardi en fin d'après-midi, sur la route de Maiduguri, capitale de l'État de Borno. Là, à Dikwa, l'armée tchadienne affirme avoir affronté des islamistes de Boko Haram, tuant plusieurs d'entre eux lors de violents combats qui ont fait deux morts dans ses rangs. Le 7 février, les pays de la région ont convenu de mobiliser 8 700 hommes dans une force régionale contre Boko Haram, dont le déploiement n'était pas effectif hier.



## Points chauds

### Appel

Par Fouzia Mahmoudi

Longtemps considéré comme profondément antisémite, du fait des propos multiples et controversés de Jean-Marie Le Pen sur la Seconde Guerre mondiale et notamment sur la Shoah, il est devenu aujourd'hui l'un des principaux défenseurs de la communauté juive. En effet, depuis la prise de pouvoir de Marine Le Pen, le ton du parti a considérablement changé à l'égard de la communauté juive au même moment que débutait l'opération de dédramatisation du FN. Et il semblerait que les efforts de Marine Le Pen aient fini par payer, son parti engrangeant de plus en plus de vote «juif». Le vote pour le Front National a effectivement fortement progressé à la présidentielle de 2012 chez les électeurs se déclarant de confession juive, selon une étude. D'après cette enquête, qui étudie le vote des juifs à l'échelle nationale mais aussi dans plusieurs communes où la communauté est fortement implantée (Sarcelles, Créteil, Villeurbanne...), Marine Le Pen a obtenu 13,5 % des voix chez les Français de confession juive en 2012 (son score global fut de 18 %), alors que son père Jean-Marie, candidat en 2007, n'avait recueilli que 4,4 % (contre 10,6 % à l'échelle du pays). D'ailleurs aujourd'hui assurée de sa légitimité sur la question, la présidente du parti frontiste n'hésite plus à critiquer ouvertement le Premier ministre israélien concernant son appel aux juifs de France à rejoindre Israël. Elle a jugé aujourd'hui «déplacé» son appel qui exhortait ses coreligionnaires à émigrer en Israël au lendemain des attentats de Paris. «J'aurais très fermement répondu à Benjamin Netanyahu en disant que le foyer des Français juifs, c'est la France, c'est leur nation, c'est leur patrie», a-t-elle répondu à une question posée lors d'une rencontre avec la presse parlementaire. «Par conséquent, je trouve que ces propos de Benjamin Netanyahu sont déplacés et j'ai trouvé qu'ils étaient particulièrement déplacés lorsqu'ils sont tenus sur le territoire national, en l'occurrence», a ajouté Marine Le Pen. Une déclaration qui néanmoins risque de compliquer son projet d'être enfin invité officiellement par l'État d'Israël en tant que représentante politique pour effacer définitivement tout soupçon d'antisémitisme qui pèse sur son parti. Mais le plus important est de savoir si ces propos seront entendus et bien interprétés par une communauté juive française dont l'aval est aujourd'hui essentiel pour le mouvement frontiste qui s'il est lavé des accusations d'antisémitisme deviendra définitivement un parti comme les autres.

F. M.



Trois grands noms de la musique universelle revisités

# Spectacle de l'Alma Chamber Orchestra à Alger

■ Un concert marqué par un programme qui a rassemblé trois grands noms de la musique universelle a été animé mardi soir par l'Orchestre français de musique classique, «Alma Chamber Orchestra» à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne. Ce spectacle dirigé par le maestro Lionel Bringuier était une superbe soirée pour les mélomanes de musique classique.

Par Abila Selles

L'Orchestre français de musique classique, «Alma Chamber Orchestra», dirigé par le jeune maestro Lionel Bringuier, a animé mardi soir à Alger, un concert marqué par un programme qui a rassemblé trois grands noms de la musique universelle.

L'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, relativement plein, a accueilli une cinquantaine des meilleurs musiciens de Paris, dans une formation dirigée sur le plan artistique par Anne Gravoine, épouse du Premier ministre français, Manuel Valls.

Dans un programme diversifié, le public a pu apprécier de belles œuvres de Ludwig Van Beethoven, Maurice Ravel et Félix Mendelssohn Bartholdy que Lionel Bringuier a brillamment conduit.

Ouverture Egmont a permis de mettre en valeur la dextérité et la précision des instrumentistes qui ont brillé de maîtrise et de technique.

Concerto pour piano en sol majeur dans ses quatre mouvements de Maurice Ravel, a mis en exergue le remarquable travail de Denis Pascal au piano qui a été très applaudi par un public homogène et recueilli.



L'œuvre de Ravel, d'une saisissante beauté mélodique, entretenant l'«évènement» et le «rebondissement» avec des marquages et des syncopes dans le rythme, a créé dans l'assistance, des moments de pur bonheur.

La complexité des arrangements dotée d'un génie créatif hors du commun a donné lieu à une distribution polyphonique pleine avec des sorties en solo de chaque pupitre et des accompagnements aux belles envolées

phrastiques.

Symphonie No 4 en La Majeur, opus 90 de Félix Mendelssohn-Bartholdy a quant à elle apaisé l'ambiance à travers des conceptions intelligentes tant sur le plan harmonique qu'esthétique.

Les variations modales alternant les tons mineurs et majeurs ont enchanté l'assistance, parmi laquelle Nadia Labidi, ministre de la Culture, Bernard Emié, ambassadeur de France en

Algérie et Abdelkader Zoukh, wali d'Alger.

La conclusion s'est faite dans l'euphorie des rythmes locaux, avec notamment l'interprétation d'une suite de pièces du patrimoine arrangées par Sid Ahmed Belli, à l'instar de «Harramtou Bik Nouâassi», ou encore «Aâchiq Mamhour».

Agé de seulement 28 ans, Lionel Bringuier est l'un des plus jeunes chefs d'orchestre au monde. Chef en résidence au

Festival national de la chanson engagée à Tiaret

## Une forte affluence du public à l'ouverture

Le coup d'envoi du festival national de la chanson engagée, a été donné mardi soir à la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid.

L'ouverture de ce festival musical, à laquelle a assisté un public nombreux, a été marquée par un défilé des troupes participantes à la place de la maison de la culture et des exhibitions de cavalerie.

Dans une allocution d'ouverture, le wali

de Tiaret, Mohamed Bousmaha a insisté sur l'officialisation de ce festival à Tiaret en reconnaissance pour l'authenticité et le patrimoine culturel riche et diversifié de cette wilaya dont la chanson engagée représentée par le chahid artiste, Ali Maachi.

Ce festival d'une semaine enregistre la participation de 25 troupes musicales de 15 wilayas du pays en différents genres musicaux dont le chaoui, l'oranais, le bédoui, chaâbi et tindi.

Au programme de ce festival musical, organisé par la direction de la culture, une conférence sur la chanson engagée sera animée par le D' Tedj Mohamed de l'université de Tiaret et une autre sur la vie culturelle à Tiaret à l'époque coloniale française par l'historien Omar Belkhdja.

En marge de ce festival, est organisée une exposition d'artisanat et d'habits traditionnels célèbres à Tiaret.

L.B.

Théâtre national algérien

## «Les petits soldats» présenté aux enfants

La représentation générale de la pièce de théâtre «Les petits soldats», une grande histoire d'amitié avec la guerre de Libération algérienne en toile de fond – présentée par et pour les enfants – a été donnée mardi à Alger devant un public très nombreux de jeunes spectateurs.

Présentée au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, cette pièce de l'Association «Achbaal Ain El Benian» d'Alger et qui a regroupé sept jeunes comédiens âgés entre 8 et 17 ans, a reçu un très bon accueil de la part des nombreux enfants, venus de plusieurs écoles et collèges de la capitale et qui fai-

saient pour la première fois le déplacement à l'ancien Opéra d'Alger.

La pièce, écrite par Soumia Ben Abedrabou dans une mise en scène de Abbas Mohamed Islam, commence avec le personnage de Rabah, un ancien combattant de l'Armée de Libération nationale, relatant ses faits d'armes dans les Aurès à ses petits-enfants la veille de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance.

Pour rendre le récit plus vivant, le grand-père fixe rendez-vous à Sâad, son compagnon d'armes dans les montagnes des Aurès pendant la guerre de

Libération, malheureusement il s'en trouve empêché pour cause de maladie.

Les petits-enfants décident, alors, d'aller à la rencontre de Sâad, habillés en scouts et en empruntant les mêmes chemins et sentiers que les combattants de l'ALN, pour mieux se saisir du récit du grand-père et retrouver le code permettant de déchiffrer son journal de combat.

Durant leur périple de «petits soldats», les enfants découvrent les lieux de batailles historiques rapportés dans le récit du vieux Rabah qu'ils appréhendent avec leur innocence naturelle, une pointe d'humour et un langage

propre aux enfants qui a remporté l'adhésion du public.

Cette première expérience du théâtre vécue par les jeunes comédiens, a déjà réveillé en eux le désir de se lancer dans la pratique du 4<sup>e</sup> art, «émervillés (qu'ils étaient) de jouer dans une salle aussi prestigieuse», comme ils l'affirment.

Découvrant le théâtre pour la première fois, plusieurs enfants, parmi les spectateurs, ont, eux aussi, dit apprécier de découvrir une salle mythique et d'avoir l'occasion de suivre un spectacle qui s'adresse à eux.

F.H.

Philharmonique de Los Angeles (2012-2013), il a dirigé entre 2013 et 2014 de nombreux orchestres comme le Royal Concertgebouw Orchestra, le San Francisco Symphony, le Vienna Symphony Orchestra et l'Orchestre Philharmonique de Radio France.

Actuellement, il dirige l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich pour la saison 2014-2015. A.S.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace d'exposition « La Baignoire »

Jusqu'au 28 février :

Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun

19 février à 20h :

Concert de rock avec les groupe Dzair et Good Noise.

26 février :

Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du

Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Jusqu'au 28 février :

L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organise une exposition de livres.

Musée d'art moderne et

contemporain d'Alger

Jusqu'au 28 février :

6e Festival international d'art contemporain.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth

Mercredi 18 février à 18h :

Concert de hip-hop par le groupe américain Big Piph and Tomorrow Maybe.

Palais de la culture Moufidi

Zakaria

Jusqu'au 28 février :

Exposition de l'artiste peintre Fatima Bisker

Théâtre national algérien

Mahieddine-Bachtarzi

18 et jeudi 19 février:

Pièce Ors el dem (Noces de sang) adaptée par Ziani Chérif Ayad et Noureddine Saoudi, d'après Bodas de Sagre de Federico Garcia Lorca.

Maison de la Culture de Tizi-Ouzou

18 février :

Célébration de la Journée du chahid.

19 février :

Hommage au moudjahid et réalisateur René Vautier.

Galerie d'arts Aïcha-Haddad

Jusqu'au 28 février :

Exposition de l'artiste Ahmed Mebarki.

## Coup-franc direct



### Le bras de fer reprend

Par Anouar M.

Les clubs de la Ligue 1 sont décidés à relancer le Forum des clubs de la Ligue 1 et 2 pour proposer des plans de sortie de crise pour ces clubs qui continuent à souffrir en silence. En effet, les présidents de club estiment qu'il leur est difficile de subvenir aux besoins de leurs formations respectives en l'absence de sponsors majeurs pour la majeure partie d'entre eux. Un patron de club affirmera, d'ailleurs, qu'il n'est pas normal de parler de professionnalisme alors que quatre clubs, qui sont considérés comme des privilégiés, sont entièrement pris en charge par un grand bailleur de fond public, à savoir la firme pétrolière nationale, Sonatrach et ses filiales, alors que le reste des clubs sont en grande difficulté et vivent une crise en l'absence de ressources financières suffisantes. Cela ne cadre pas, néanmoins, avec le discours officiel qui appelle les clubs à se débrouiller et à compter sur leurs propres ressources et ne pas attendre le soutien des autorités publiques qui ne pourront pas à chaque fois venir à leur aide, étant donné que ces clubs sont considérés comme des tubes digestifs qui ne se retournent pas vers des solutions concrètes malgré le fait qu'ils sont considérés comme des SSPA qui en fin de compte ne produisent rien. Le bras de fer devrait donc continuer entre ces deux parties qui ont, chacune, sa propre vision des choses.

A. M.

## CAN 2017 de football Tahmi ne veut pas spéculer

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a qualifié mardi de «pures spéculations», les dernières informations de presse selon lesquelles la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de ne pas confier l'organisation de la 31<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN 2017 à l'Algérie.

«Tout ce qui a été dit à ce sujet n'est que pures spéculations, rien de plus, et cela ne servira à rien la candidature de l'Algérie», a affirmé le responsable du département ministériel lors d'une visite au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger.

La sortie de Mohamed Tahmi intervient deux jours après celle du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, lors du Forum du quotidien *Echourouk*. «L'Algérie a perdu l'organisation de la CAN 2017.

Selon mes informations, c'est le Gabon qui organisera cette compétition», a indiqué le président du COA.

Pour Mohamed Tahmi, «l'Algérie a déposé sa candidature pour abriter le tournoi continental après l'aval du gouvernement, et on attend la décision de la CAF», qui interviendra le 8 avril prochain lors de la réunion du



Bureau exécutif.

Selon la livraison de mardi du quotidien égyptien, *Al Yaoum Al Sabaâ*, citant une source responsable de la CAF, cette dernière compte confier l'organisation de la prochaine CAN à «l'un des pays de l'ouest de l'Afrique au lieu de l'Algérie, qui a refusé d'abriter le CAN 2015 après le retrait du Maroc», invoquant également «des considérations électorales», du moment que les prochaines élections de la CAF auront lieu en 2017.

Quatre pays sont en lice pour l'organisation de la CAN 2017 : l'Algérie, le Gabon, le Ghana et l'Égypte.

## Championnat méditerranéen (U-17) de handball L'EN battue par la Turquie



La sélection algérienne cadette «Garçons» de handball s'est inclinée mardi soir face à son homologue turque (16-18) lors de la 2<sup>e</sup> journée de la 12<sup>e</sup> édition du Championnat méditerranéen, du 15 au 22 février, à Pescara (Italie).

C'est la 4<sup>e</sup> défaite des jeunes handballeurs après celles concédées devant l'Égypte (40-12), le Monténégro (20-15) et l'Espagne (26-11). Les Verts devaient affronter hier, mercredi Chypre, puis jeudi, la France (11h) et l'Italie (18h). Pour leur dernière sortie, les Verts seront opposés vendredi aux Tunisiens

(8h30). Le dimanche 21 février auront lieu les matches de classement, à commencer par celui des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> places (9h), puis la finale (10h), qui sera suivie du match de classement pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places (15h30). Les matches se déroulent en 45 min réparties en trois périodes de 15 min chacune (tiers-temps). Chaque pays aura droit à 16 joueurs inscrits sur la feuille de match. Outre l'Algérie et le pays organisateur, l'Italie, ce tournoi accueille sept autres nations : Chypre, Égypte, Espagne, France, Monténégro, Tunisie et Turquie.

# 1/8<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie 2015 USMA-ASO, JSK-CSC et MCO-MOB en vedette

Trois rencontres devraient être très disputées lors des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football qui auront lieu ce week-end. Ainsi, le spécialiste de l'épreuve, l'USM Alger donnera la réplique sur son antre du stade Hamadi à la lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis, l'ASO Chlef, qu'il tentera de battre pour passer au prochain tour.

Par Anouar M.

Les Rouge et Noir qui ont repris des couleurs en Championnat et qui ont bien entamé la Ligue des champions d'Afrique souhaitent continuer sur cette même lancée et réussir donc leur qualification au prochain tour aux dépens des Chélifiens. A priori, les poulains de Dziri, qui a bien réussi ses débuts d'entraîneur en chef, partent avec les faveurs du pronostic. Toutefois, ils doivent faire très attention à cette équipe chélifienne qui n'a plus rien à perdre et qui se donnera à fond pour tenter de déjouer les pronostics. En fait et même si leur principal objectif est de réussir le maintien en Ligue 1, n'empêche que les Lions du Chélif feront tout ce qui est en leur possible pour l'emporter, ce qui devrait constituer un décalé psychologique pour le Championnat. Le match qui opposera le MC Oran au MO Béjaïa sera équilibré étant donné qu'il oppose deux formations qui sont en excellente forme et qui carburent bien en Championnat. Ainsi, les Hamraoua qui ont réussi une très belle remon-



Les Rouge et Noir sur du velours ?

tée en Championnat souhaitent continuer sur cette même lancée et ajouter un autre succès en Coupe où ils ambitionnent aussi d'aller le plus loin possible. Les protégés de Cavalli comptent sur leur public pour tenter de passer l'écueil des Bougiotes. Toutefois, ces derniers se présenteront avec une grande détermination pour tenter de réussir aussi à décrocher le billet qualificatif pour les quarts. La JS Kabylie affrontera à huis clos au stade de Bologhine, le CS Constantine dans un choc qui n'aura pas le même attrait que les autres rencontres phare en raison de l'absence du public. Malgré cela, la JS Kabylie tentera de prendre le meilleur sur les Sanafirs pour continuer l'aventure et passer au prochain tour, ce qui ne sera pas facile devant une équipe du CSC qui se présentera avec le même objectif. Le RC Arbaâ aura fort à faire en se déplaçant à Aïn Miila pour donner la réplique au CRB Aïn Fekroune qui l'attendra de pied ferme. Pour sa part, l'ASM Oran part avec les

faveurs du pronostic et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter et donc à passer en quarts. Le NA Hussein Dey et après la dernière désillusion en Championnat face à la JSK souhaite se reprendre en accueillant le CRB Tadjenant qu'ils tenteront de tenir en respect même si cela ne sera pas vraiment facile. Enfin, le dernier match de ce tour opposera les deux petits poucets de l'épreuve, le NRB Achir et le CA Kouba et il devrait être très disputé.

A. M.

### Programme

- Mardi 10 février 2015
- ES Sétif-EM Koléa (ESS qualifié)
- Vendredi 20 février 2015
- CRBAF-C Arbaâ (15h)
- USM Alger-ASO Chlef(16h)
- ASMO-US Chaouia(16h)
- JS Kabylie-CS Constantine(16h) à huis clos à Bologhine
- NRB Achir-CA Kouba(15h)
- Samedi 21 février 2015
- NA Hussein Dey-DRB Tadjenant(15h)
- MC Oran-MO Béjaïa (14h)

## Supercoupe d'Afrique/ES Sétif-Ahly L'ambition de l'Entente face à l'expérience égyptienne

L'ambition légitime de l'ES Sétif d'ajouter un nouveau trophée à son palmarès, celui de la Supercoupe d'Afrique, passe par un match «plein» samedi à Blida face à une équipe du Ahly du Caire qui s'appuiera sur son expérience, estime le coach sétifien, Kheireddine Madoui. L'entraîneur de l'équipe sétifienne, même s'il prend soin de mesurer ses propos, est néanmoins confiant : «Le moral de tout le monde est au beau fixe, surtout que l'équipe a réussi à accrocher la tête du classement après sa victoire sur la JS Saoura, et la préparation à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El Bez se déroule dans une excellente ambiance qui laisse transparaître toute la détermination des joueurs à se surpasser.» La poursuite de la préparation dans les installations du centre sportif national de Sidi Moussa permettra à l'équipe de «travailler les côtés technico-tactiques et psychologiques, même si les joueurs évolueront sans pression», ajoute Madoui. Le coach sétifien souligne aussi avoir «en tête» le onze qui devra débiter la rencontre face au Ahly au stade Mustapha-Tchaker de Blida, samedi soir, à moins qu'un impondérable ne vienne chambouler ses plans. Au plan de l'effectif, Madoui pourra compter sur tous ses



joueurs, à l'exception du centrafricain Eudes Dagoulou et du défenseur Abdelghani Demou, forfaités pour cause de blessure. La rencontre ESS-Ahly, dont le coup d'envoi sera donné à 16 heures, sera officiellement par l'Ivoirien Doue Désiré Noumandiez, assisté par son compatriote Songuifolo Yeo et le Burundais Jean-Claude Birumushahu. Notons que selon la direction de l'ES Sétif, un quota de 800 tickets d'entrée au stade Tchaker a été mis à la disposition des supporters égyptiens.

Les joueurs d'Al Ahly poursuivront leur préparation au Caire en vue du match de la Supercoupe d'Afrique de football face à l'ES Sétif prévu samedi. L'entraîneur du club cairote Jaun Carlos Garrido a tenu mardi, avant la

séance d'entraînement, une réunion technique d'une demi-heure avec les joueurs, rapporte le site officiel d'Al Ahly. Selon la même source, le technicien espagnol a mis l'accent sur certains aspects techniques ainsi que les points forts et les points faibles de l'ESS sur la base du rapport du superviseur du club Ahmed Ayoub qui avait assisté au dernier match des Sétifiens contre la JS Saoura (3-0) disputé samedi dernier en Championnat de Ligue 1 mobilis. Garrido a saisi cette occasion pour exhorter ses joueurs à plus de concentration pour aborder la rencontre de la Supercoupe d'Afrique dans les meilleures conditions avec l'objectif de remporter le titre. D'autre part, la séance d'entraînement d'avant-hier effectuée au stade Petrosport a été marquée par le retour de trois joueurs blessés: Hossam Achour, le Brésilien et le Nigérien. Ces trois joueurs ont pris part à l'entraînement collectif après une longue absence à cause de blessures. Ils sont opérationnels pour le match, d'après le site du club. La délégation d'Al Ahly est attendue demain jeudi à Alger. Les joueurs effectueront deux séances d'entraînement dont la seconde aura lieu vendredi à Blida à l'heure du match.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Saisie de kif et de 1 300 comprimés de psychotropes

Arrestation de six personnes dont deux frères

SIX PERSONNES dont deux frères ont été présentées et placées sous mandat de dépôt par le procureur de la République, près le tribunal de Boudouaou. Ils sont poursuivis pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, détention et commercialisation de stupéfiants et de psychotropes. Cette énième affaire de commerce de drogue dans la wilaya de Boumerdes a été élucidée par la Gendarmerie nationale après l'interpellation d'un dealer sis à la cité du 20-Août à Boudouaou qui disposait de 8,6 g de kif traité. Lequel au cours des interrogatoires a reconnu les faits avant de dénoncer ses acolytes habitant la cité Mouilha relevant de la commune d'Ouled Moussa. Après recherches et investigations, ces derniers ont été identifiés et arrêtés. Au moment de leur arrestation, ils avaient en leur possession 79,6 g de la

même substance et 59 comprimés de psychotropes. Pour les enquêteurs, il s'agit d'un réseau de trafiquants de drogue qui écume la région de Boudouaou. Ainsi, en vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les mêmes gendarmes ont réussi à mettre la main sur deux autres complices, deux frères, habitant la ville de Reghaia (Alger) spécialisés dans le commerce de la drogue. Les recherches ont permis aux gendarmes de retrouver 1208 comprimés de psychotropes de différentes marques, 66,9 g de kif traité, des armes blanches (trois sabres, une hache et onze poignards) ainsi qu'une somme de 208 437, 50 DA représentant le produit de vente des stupéfiants et des psychotropes dissimulés dans une cache au domicile parental. Une sixième personne a été interpellée et arrêté.

Maya G.

Rassemblement des travailleurs de BATIGEC de Béjaïa

«Nos responsables nous demandent de démissionner pour être payés»

LE COMITÉ de solidarité avec les travailleurs de la wilaya de Béjaïa a observé hier un rassemblement de solidarité et de soutien en faveur des 150 travailleurs de l'entreprise de construction de bâtiments, (BATIGEC) qui vivent des moments très difficiles au sein de leur entreprise depuis plus de trois mois. L'action d'hier visait surtout à mettre fin à «la hogra, les intimidations, les pressions» que subissent les travailleurs depuis plusieurs mois, la préservation de cette entreprise publique d'une fermeture déguisée, le versement intégral des arriérés des salaires, le respect de la réglementation par rapport aux conditions de travail, la permutation des postes d'emploi des travailleurs, etc.. Selon Nacer Ramdani, responsable de la section syndicale de cette unité basée à Bir Slem, «les responsables de l'entreprise nous ont déjà privé de la prime de scolarité de nos enfants, la prime de panier durant le mois de ramadhan passé en sus des

insuffisances en matière de conditions de travail comme le manque de tenues de travail...». Et d'ajouter: «Nous travaillons avec des contrats depuis de longues années (10 ans et plus) pour certains et lorsque nous avons demandé le versement de nos salaires, les responsables nous répondent par le chantage et les intimidations». Et d'ajouter: «Ils nous ont demandé de démissionner pour être payés, répondent-ils, à chaque fois nous demandons nos salaires». Selon notre interlocuteur «le P-DG de l'entreprise nous a invité à nous rendre à Alger ce jeudi pour une réunion avec lui et parler de nos revendications». Selon Karim Boudjaoui membre du comité de solidarité avec les travailleurs, «nous avons organisé ce rassemblement pour interpeller les pouvoirs publics sur la situation des travailleurs de BATIGEC qui souffrent depuis plusieurs mois, les intimidations et le chantage avec lesquels ils sont confrontés avec leurs responsables».

H.C.

Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental

Christopher Ross depuis hier à Alger

L'ENVOYÉ personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross est arrivé à Alger, dans le cadre de sa tournée dans la région, qui a débuté samedi dernier, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cette nouvelle visite qui prend fin le 23 février et qui est la cinquième du genre depuis la nomination

de M. Ross en 2009, s'inscrit dans le «cadre des efforts déployés par l'ONU, pour relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental», précise la même source.

M. Ross aura, lors de son séjour à Alger, des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et sera également reçu par les hautes autorités de l'Etat, ajoute le MAE, qui rappelle que sa tournée dans la région, devait initiale-

LA BAISSÉ DES RECETTES PÉTROLIÈRES  
ANNONCE DES ANNÉES DIFFICILES POUR L'ALGÉRIE



Louis

Djalou@hotmail.com

Littérature

Décès du poète Malek Alloula

■ Né le 13 novembre 1937 à Oran, Malek Alloula sera inhumé vendredi dans sa ville natale près de la tombe de son défunt frère, le dramaturge et comédien Abdelkader Alloula assassiné en 1994, conformément à sa volonté.

Par Racim C.

Le poète et écrivain algérien Malek Alloula est décédé mardi soir à Berlin à l'âge de 77 ans alors qu'il était en résidence d'écriture en Allemagne.

Né le 13 novembre 1937 à Oran, Malek Alloula sera inhumé vendredi dans sa ville natale près de la tombe de son défunt frère, le dramaturge et comédien Abdelkader Alloula assassiné en 1994, conformément à sa volonté.

Malek Alloula avait fait ses études de Lettres modernes à la Faculté d'Alger puis à Paris, il était écrivain, critique littéraire et poète en plus d'avoir présidé une association dédiée à promouvoir l'œuvre théâtrale de son frère. Il a également été l'époux de la romancière et académicienne Assia Djebar disparue le 6 février 2015.

En 1969 Malek Alloula avait publié son premier recueil de poésie intitulé «Villes» qui sera suivi de quatre autres œuvres poétiques et d'essais dont «Les festins de l'exil» en 2003.



La dernière œuvre du défunt était un roman photo intitulé «Paysage d'un retour» publié en 2010.

photographe Pierre Clauss en 2010.

R. C./APS

Atteinte à la propriété intellectuelle et industrielle

Plus de 190 affaires traitées en 2014

LES SERVICES de police ont traité 195 affaires d'atteinte à la propriété intellectuelle et industrielle en 2014, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de la Sûreté nationale en matière de lutte contre les crimes économiques, ont permis la saisie de 334 515 supports contrefaits d'œuvres artistiques sous forme de CD piratés, 856 060 cassettes et 13 500 logiciels piratés, a préci-

sé la même source. Ce genre d'activités constitue «une infraction juridique flagrante» de la réglementation régissant les marques commerciales «ce qui nuit aux agents accrédités à travers le pays», a indiqué le communiqué, soulignant que la DGSN est en contact permanent avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA). La DGSN a salué, dans son communiqué, les efforts des équipes de la police judiciaire au sein de la Sûreté nationale pour faire échec à la commercialisa-